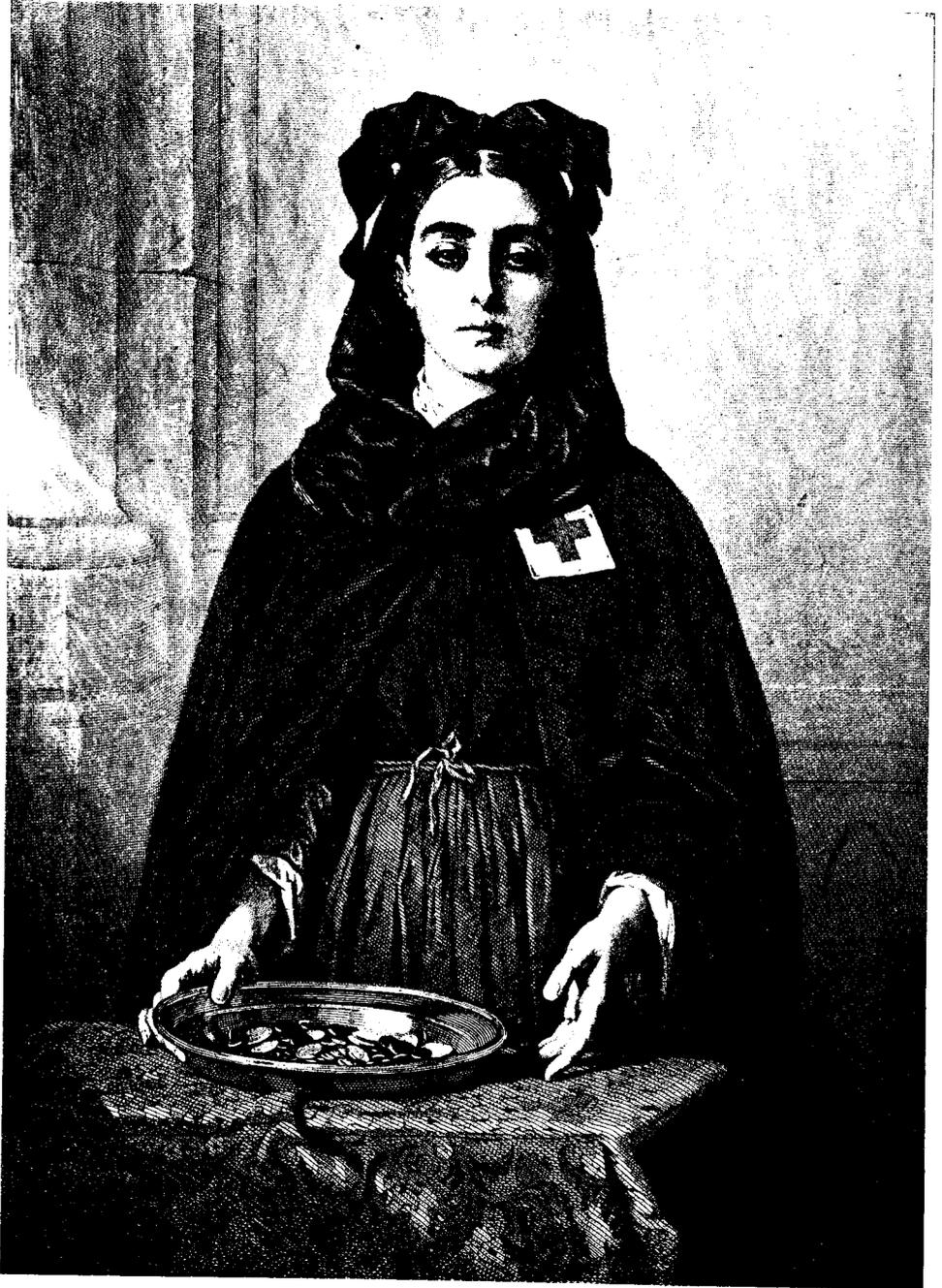


Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: <i>Pagination continue.</i> | | |



LE LISERON

LÉGENDE



LAN ce temps-là... Le jour et l'an, je les ignore ;
J'ignore la contrée où la chose se fit ;
Je ne connais qu'un point ou deux ; c'était
Au mois de mai, là-bas ; jadis ; cela suffit. [l'aurore

C'était l'aurore, au mois de mai, le mois des roses ;
Le bon Dieu les jetait partout à pleines mains :
Et ses oiseaux jetaient partout, gais virtuoses,
Des chants à plein gosier tout le long des chemins.

Sur les cerisiers blancs l'aile d'or des abeilles
S'étalait ; les bourgeons de pourpre aux églantiers,
Et les buissons porteurs d'odorantes corbeilles
S'étalaient en manteaux d'argent sur les sentiers.
Partout bruits et parfums, partout vie et lumière...
Or, dans le chemin creux et sombre, aux verts talus,
De cahot en cahot et d'ornière en ornière,
Un chariot roulait quand tinta l'Angélus.

Sa marche était lente et lourde. Chaque roue
Souvent aux flaques d'eau trempait jusqu'à l'essieu,
Puis du haut des cailloux replongeait dans la boue :
Le charretier criait, mais sans renier DIEU.
Du fouet et de l'épaule il aidait l'attelage,
Soulevait le timon ou les colliers pesants...
Il s'en allait conduire au seigneur du village [ans.
Deux grands tonneaux de vin, d'un vin vieux de dix



Au son de l'*Angélus*, l'homme reprit haleine,
 Et découvrant son front en sueur, il pria ;
 Tandis que sur les bois, sur les champs et la plaine
 Les cloches secouaient leur *Ave Maria*.

Or, à leur voix, qui parle en strophes argentines,
 Tout répond : *Amen !* Tout, brise, merle siffleur,
 Insecte qui bourdonne et sonne ses matines
 Dans les cloches d'azur des pervenches en fleur.

Tout est en branle : ajoncs, genêts et campanules,
 Et dans l'air, le bouleau, souple aux rythmes du vent.
 Puis le fouet claque : " Allons ! en avant ! " — Les deux mules
 Se roidissent, leur pied bat le sol... " En avant ! "
 Rien ne bouge ; le sol n'est qu'une fondrière.
 Jante et moyeu sont pris à l'étai ; tour à tour
 Le pauvre homme va, vient, du timon à l'arrière ;
 Tout s'enfonce au borbier qui grandit à l'entour.

Il tire et pousse, ahane et tremble ; à ses épaules
 Le sang vient de jaillir, et de ses yeux les pleurs ;
 Quand, par le haut sentier qui court sous les vieux saules,
 Passe une Dame au long manteau brodé de fleurs ;
 Des fleurs bordent son voile en guise de dentelle ;
 Elle approche et arrête au bord du haut sentier :
 " Mon ami, je suis lasse et j'ai bien soif, dit-elle ;
 Quelques gouttes de vin !... " dit-elle au charretier.

Son langage était doux à la fois et sévère :
 Souriante et plaintive, elle tendait la main.
 " Quelques gouttes !... " — " Hélas, je n'ai coupe ni verre !
 Et me voilà cloué dans ce maudit chemin !... "
 " — Un verre ?... Prends ceci ; prend cette coupe blanche
 Que Dieu vient de suspendre à ces halliers fleuris,
 Ce calice vivant qui s'allonge et se penche,
 Si beau qu'on n'en fait point de plus beaux à Paris.
 Le pied est d'émeraude et la coupe de neige ;
 Prends ce joyau creusé par l'artiste divin :
 Emplie-le-moi, brave homme, et que Dieu te protège !... "

C'était un liseron : l'homme l'emplit de vin.

Or, la Dame y trempa sa lèvre avec délice,
 Disant des mots tout bas comme pour le bénir.
 Depuis, le liseron aux plis de son calice
 Garde une veine rouge ou rose, en souvenir.

Mais dans le haut sentier qui court sous les vieux saules,
 Plus de Dame au long voile, au long manteau flottant ;
 Le charretier n'a plus de blessure aux épaules,
 Et le chariot roule et roule, en cahotant.

* * *

J'ignore le pays où la chose s'est faite ;
 Ce fut sans doute en France ou bien aux environs ;
 Mais dans les jours de mai, quand la terre est en fête,
 En calice, au matin, s'ouvrent les liserons.
 Moi, j'aime ce calice émaillé par l'aurore,
 Portant son diamant de rosée au milieu ;
 Et qui, dans notre Alsace (oui, disons *notre* encore),
 A nom : *Verre fleuri de la Mère de Dieu*.

Je ne sais comment la gravure que nous avons sous les yeux, qui représente l'*Alsace* quêtant pour les blessés, pendant la guerre franco-prussienne, m'a remis en mémoire la gracieuse légende du *Liseron*, si bien racontée par le P. V. Delaporte, S. J., dans ses *Récits et Légendes*. Je ne résiste pas au plaisir de la reproduire, car bien peu, trop peu de lecteurs canadiens connaissent ces délicieux poèmes du P. Delaporte.

* * *

L'artiste qui a peint le portrait idéal de l'*Alsace*, que nous reproduisons aujourd'hui, est une femme : Sophie de Bouteiller, dame de Saux, dite Henriette Browne. Elle naquit à Paris, en 1829, et fut élève de Chaplin. Elle s'adonna surtout au portrait, soit idéal, soit réel. Ses tableaux les plus remarquables sont : *Pendant la guerre*,—*Sœur de charité*,—l'*Alsace*.

A. Leglanceur.



LE P. JEAN-PIERRE AULNEAU, S. J.

(*Suite et fin*)

Au mois d'avril 1736 le P. Aulneau nous informe dans une de ses lettres qu'il se proposait d'aller passer une partie de l'été sur le lac Winnipeg, avec les Assiniboines qui occupaient la partie sud du lac. L'autre partie était habitée par les Cris qui s'avançaient jusqu'à la baie d'Hudson. Plusieurs bandes crises erraient également dans les prairies de l'Ouest. Après avoir séjourné sur les rives de ce lac, pendant l'été, il avait l'intention vers la Toussaint de suivre les Assiniboines avec quelques Français de bonne volonté, pour se rendre chez les tribus que son supérieur lui avait assignées.

L'abondance et la qualité du poisson attiraient les Assiniboines au lac Winnipeg. Dès les premières gelées d'automne, ils prenaient la route du sud-ouest afin d'échanger une partie de leur poisson pour du maïs que cultivaient les "Kaotickouack." Le P. Aulneau voulait s'enrégimenter dans cette bande et les accompagner dans leur course, qui les conduisait chez les sauvages sédentaires du Missouri.

Tels étaient les projets qu'il nourrissait au printemps 1736. Ils ne devaient jamais se réaliser. Pourquoi renonça-t-il à cette entreprise et le voit-on, le 8 juin, entreprendre le voyage à Michillimakinac? Cette question donne lieu à plusieurs considérations.

Durant l'hiver 1735-36 Christophe Dufrost de La Jemmeraye était mort au fort Maurepas, à la décharge de la rivière Winnipeg.

La Vérendrye, le 30 avril 1736, dépêcha quelques canots chargés de fourrures qui devaient lui revenir avec des marchandises. Le P. Aulneau dans un *post-scriptum* prend soin de nous dire que les canotiers le pressent de fermer sa lettre vu qu'ils attendent qu'il la leur remette pour partir.

Il est probable que, n'eût été cet incident, nous aurions des détails plus circonstanciés sur sa mission. Quoiqu'il en soit, il ne songeait pas, à cette époque, à quitter l'Ouest, car si tel eût été son dessein, il n'aurait eu qu'à prendre passage sur l'un de ces canots. Au contraire, il avait les yeux fixés vers le sud-ouest et se proposait, comme il nous en informe lui-même, de s'enfoncer très loin dans cette direction. Quel événement ou concours de circonstances lui fit donc changer de dessein quelques semaines après ?

Ici, on ne peut que conjecturer et donner les raisons les plus probables.

La première hypothèse comme cause de ce départ, serait l'abandon du fort Maurepas.

Ce ne fut que le 4 juin que La Vérendrye apprit par l'un de ses fils la mort de son neveu et lieutenant M. de La Jammeraye.

Le fort Maurepas avait été construit dans l'automne 1734. Durant l'hiver 1735-36 il était gardé par La Jammeraye, deux fils de La Vérendrye et deux autres Français. La Jammeraye mourut durant cet hiver-là et fut enterré auprès du fort.

Au printemps ce poste fut abandonné et les Français retournèrent au fort Saint-Charles.

On est porté à croire que ces événements firent changer de décision au P. Aulneau. En effet la route de l'Ouest se fermait momentanément au fort Saint-Charles et La Vérendrye, avant de s'aventurer plus loin, crut devoir retarder jusqu'à l'arrivée de nouvelles marchandises de traite. D'un autre côté les hommes que le P. Aulneau

espérait recruter pour l'accompagner dans sa mission lui faisaient probablement défaut. Aussi quatre jours après l'arrivée des fils de La Vérendrye du fort Maurepas, voyant que ses projets rencontraient de sérieuses difficultés, pour cette année-là, il prend le parti de retourner à Michillimakinac et d'ajourner ses généreux desseins au printemps suivant.

De plus, La Vérendrye fut sans doute bien aise que son missionnaire descendît à Michillimakinac, pour représenter aux équipiers l'état de l'expédition et les persuader d'envoyer sans retard de nouvelles marchandises. L'on sait toutes les angoisses que ses impitoyables créanciers firent souffrir au découvreur du Nord-Ouest. Il ne pouvait dépêcher de meilleur défenseur de sa cause.

L'autre hypothèse repose sur des documents d'une grande valeur ; ce sont deux lettres, l'une du P. de Gonnor et l'autre du P. du Jaunay.

Le P. Nicolas de Gonnor écrivant en 1736 au Directeur du séminaire de Luçon pour le prier d'annoncer à madame Aulneau la mort de son fils, dit qu'il se rendait au fort Michillimakinac pour aller à confesse et consulter un autre Père sur certains troubles que l'extrême délicatesse de sa conscience avait fait naître dans son âme. Or, le P. de Gonnor, lorsqu'il écrivait ces lignes, était bien renseigné, puisqu'il possédait une lettre que le P. Aulneau lui avait adressée, huit jours avant sa mort.

Une autre lettre du P. Aulneau, trouvée parmi ses papiers, après sa mort, indique également le désir qu'il avait de soumettre à un autre prêtre certains cas de conscience dont la solution l'inquiétait.

Cette lettre était rédigée en latin et nous n'en connaissons le contenu que par ce que nous en rapporte le P. du Jaunay.

Dans cette lettre toute remplie de sentiments d'une profonde humilité, il se plaint des désordres de quelques

voyageurs français qui étaient un obstacle au progrès de l'Évangile au milieu des sauvages. On ne saurait récuser en doute des témoignages si positifs ; toutefois il y a moyen, je crois, de réconcilier ces deux hypothèses, qui ne s'excluent pas absolument. Il est permis de croire que malgré ses inquiétudes de conscience il aurait continué son voyage, jusqu'à ce qu'il eût atteint les villages des Mandans, tel qu'il en avait instruction de son supérieur, et qu'il l'annonce dans sa lettre du 30 avril, n'eût été l'abandon du fort Maurepas. Cet événement ayant nécessité l'envoi de canots à Michilimakinac et son entreprise vers l'Ouest, offrant des difficultés inattendues et presque insurmontables, il en profita pour se rendre vers un autre religieux et soulager son âme délicate et peut-être un peu timorée.

*
*
*

On se demandera peut-être aussi, quelles étaient les cas de conscience qui troublaient ce saint religieux et sur lesquels il désirait obtenir des éclaircissements. Nous ne le savons pas assurément, car lui seul eût pu nous renseigner à ce sujet. Après cet aveu, je me permettrai de suggérer la réponse suivante. Pendant que le pavillon français flottait en maître dans la baie d'Hudson (1696-1713), les sauvages allèrent faire la traite à cet endroit.

L'entraînement fut si considérable que le commerce languit à Michillimakinac. Quand les Anglais devinrent maîtres de la baie, le courant continua à prendre la route du nord, au grand détriment des postes français.

A l'époque où les Français avaient la haute main dans la baie et même avant, ils firent des efforts pour enrayer ce mouvement vers le nord.

C'est ainsi que Du Lhut de La Tourette établit dans ce dessein, un poste appelé de son nom " La Tourette", au nord du lac Nipigon et que les Français conservèrent même après le traité de 1713, bien qu'il fût situé dans la

zone cédée à l'Angleterre. Ce fort en effet était au delà de la hauteur des terres et à 100 milles seulement du fort Albany. Au fond du lac Népigon se trouvait le fort Ste-Anne, qui attirait beaucoup de sauvages.

Les Français en érigèrent deux autres plus au nord, l'un sur la rivière à la Manne et l'autre sur la rivière Péré. Le succès avait été si grand qu'en 1684 Du Lhut écrivait au gouverneur La Barre, qu'avant deux ans, il ne descendrait plus un sauvage chez les Anglais et que trois ans plus tard plus de 1500 sauvages se rendaient au poste Ste-Anne pour y faire la traite.

On comprend en effet que les sauvages aimaient mieux porter leurs fourrures à un fort dans leur voisinage, que d'entreprendre le grand voyage de la Baie. Il n'en était pas ainsi toutefois des tribus qui habitaient les lacs La Pluie, des Bois et Winnipeg. Ils ne connaissaient pas d'autre comptoir que ceux de la Baie.

La Vérendrye avait été envoyé à l'ouest pour intercepter ce commerce et c'est dans ce but qu'il érigea des forts sur les principaux lacs.

Le succès répondit à son attente.

Toutefois ces sauvages avaient l'habitude de recevoir des avances aux postes anglais et de les payer avec les fourrures de l'année suivante. Plusieurs, sans doute, étaient endettés à la Baie et il était à craindre qu'en traitant avec eux, leur dette ne fût jamais acquittée, et que leur promesse d'amener leurs fourrures en paiement ne fût jamais remplie. Il pourrait se faire que le P. Aulneau désirait savoir précisément la ligne de conduite qu'il devait tenir et les conseils qu'il devait donner dans semblable occurrence, afin de concilier les lois de la justice avec les intérêts de la France.

* * *

En 1736, les Christinaux comptaient environ 200 guer-

riers autour du lac des Bois et une soixantaine sur le lac Winnipeg.

Les Sioux étaient leurs ennemis séculaires, inimitié qui ne s'est d'ailleurs jamais démentie depuis, comme le prouvent les nombreuses chevelures enlevées par les partis de guerre de ces deux nations.

Le 3 juin un nommé Bourassa qui venait de quitter le fort Saint-Charles pour Michillimakinac, rencontra dans une île du lac des Bois, trente canots conduits par une bande de guerriers sioux au nombre de 90 à 100. Ils le désarmèrent et lui enlevèrent toutes ses marchandises.

Ils apprirent de Bourassa qu'il y avait près du fort Saint-Charles cinq ou six loges de Christinaux, campés tout près des bastions.

Les Sioux résolurent d'aller les attaquer et promirent à Bourassa, s'il voulait les attendre, de lui remettre ses armes à leur retour.

Bourassa à peine libre se hâta de s'éloigner, fort heureux d'en être quitte à si bon marché.

Les Sioux s'avancèrent donc vers le fort, pour surprendre leur ennemi, mais à leur grand regret ils purent constater, sans être aperçus, que les Christinaux avaient déjà quitté cet endroit.

Cette bande se composait de Sioux des prairies, de Sioux des lacs et de quelques autres qui fréquentaient le poste de M. de La Ronde.

Ces derniers étaient sympathiques aux Français et désiraient cultiver leur amitié. Il n'en était pas de même du reste de la bande, qui se plaignaient amèrement de ce que les Français fournissaient des armes et de la poudre à leur ennemi implacable, les Christinaux.

Ils prétendaient également que deux ans auparavant, l'un des fils de La Vérendrye s'était uni à un parti de ces sauvages qui allaient en guerre contre eux et que même il avait été choisi comme chef de cette expédition.

Cette légende naturellement n'avait de fondement que dans l'imagination des Sioux, puisqu'il est constant que ni La Vérendrye, ni ses fils, ni aucun de ses voyageurs ne firent la guerre à aucune tribu sauvage.

D'ailleurs, si La Vérendrye eût voulu prendre les armes contre ces misérables, il lui eût été facile de le faire après l'assassinat de son fils et du P. Aulneau. Les Christinaux le sollicitèrent en vain de se venger. Il aima mieux pardonner et poursuivre le noble but qu'il se proposait. Ce parti de Sioux, à la recherche des Christinaux, continua à se promener dans le lac, espérant rencontrer des canots de leurs ennemis, en route pour le fort St-Charles, lorsqu'il tomba tout à coup sur nos vingt et un voyageurs. C'était le 8 juin 1736. Les voyageurs français venaient d'aborder dans une île située à environ 21 milles du fort St-Charles, et d'allumer le feu pour préparer le repas, lorsque la fumée révéla leur présence à ces malfaiteurs.

Ces derniers descendirent sur un autre côté de l'île, sans être remarqués, et fondirent sur les Français.

Le plus grand nombre, blessés par leurs flèches, furent ensuite expédiés avec leur hache de guerre. Quelques-uns cherchèrent leur salut dans la fuite, mais se voyant poursuivis de trop près, ils se précipitèrent dans le lac et se noyèrent. Le P. Aulneau, frappé d'une flèche, tomba à genoux ; au même instant un sauvage s'approchant de lui en arrière, lui asséna un coup de tomahawk qui mit fin à ses souffrances.

Les Sioux prétendirent, plus tard, qu'ils voulaient épargner ce missionnaire, mais que l'un de leur bande, croyant se distinguer par un acte de bravoure, et sans vouloir tenir compte du sentiment des autres, le tua avec sa hache. Ils ajoutèrent qu'au même instant un coup de foudre ébranla l'île jusque dans ses fondements et sema la terreur parmi eux, à un tel point qu'ils s'enfuirent aussitôt,

croyant que le ciel voulait les punir pour le crime de l'un d'eux.

Cette histoire après coup, inventée par les Sioux en 1739, pour pallier leur forfait, n'est qu'un tissu de faussetés. Ces brigands, comme toujours, après cet assassinat, cherchèrent à s'excuser et à faire peser tout le poids de la responsabilité sur un seul, sauf à recommencer tous ensemble, à la première occasion. Cette prétendue délibération sur le sort du P. Aulneau et décision en sa faveur, n'eurent lieu qu'après sa mort, lorsqu'ils commencèrent à craindre la vengeance des Français.

Trois semaines après la mort du P. Aulneau, cinq voyageurs canadiens, accompagnés de quelques sauvages du Sault-Ste-Marie, ayant abordé dans cette île, trouvèrent les corps des voyageurs gisant sur la grève. Ils virent les têtes des Français posées sur des robes de castor et la plupart sans chevelure. Le P. Aulneau avait un genou en terre, une flèche dans la tête, le sein ouvert, sa main gauche contre terre, la droite élevée.

Le sieur de La Vérendry était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic.

Les Sioux avaient respecté le corps du P. Aulneau, qui n'avait subi aucune profanation.

L'île en question, comme presque toutes celles du lac des Bois, n'est qu'un rocher couvert d'une couche d'humus tellement légère, qu'il n'est pas prudent d'allumer le feu ailleurs que sur le rivage.

Une fois que la tourbe est embrasée, il arrive souvent qu'elle se consume entièrement, laissant le rocher à nu. Nos voyageurs enlevèrent donc ces quelques pouces de terre à un endroit peu éloigné du rivage et y déposèrent le corps du missionnaire qu'ils couvrirent ensuite de pierres en forme de tumulus d'une hauteur de 1 à 2 mètres. En

1843, le Rév. M. Belcourt visita l'île du Massacre et reconnut le tumulus en question. Il recueillit sur les lieux, de la bouche d'un sauvage, le récit de cet événement tragique, dont le souvenir s'était conservé parmi eux.

Le père de ce sauvage avait aidé à donner la sépulture au P. Aulneau et connaissait, par conséquent, l'endroit précis où reposait le corps de ce missionnaire.

Dans l'automne 1737 des voyageurs français firent prisonnier le meurtrier du P. Aulneau et se proposaient de le livrer entre les mains de la justice ; malheureusement d'autres sauvages intervinrent et les forcèrent de relâcher leur prisonnier.

Les Sioux racontèrent plus tard aux Français du fort Beauharnois, que le calice, la pierre consacrée et les vêtements d'autel, tombèrent entre les mains d'une veuve qui comptait plusieurs enfants parmi les jeunes guerriers sioux. En peu de temps, ils moururent presque tous, sous ses yeux. Frappée de douleur et d'effroi, elle attribua ses malheurs à la profanation qu'elle avait faite du calice. Elle se hâta de s'en débarrasser en le jetant à l'eau.

Les voyageurs français trouvèrent néanmoins plusieurs objets qui avaient appartenu à ce missionnaire et les conservèrent comme les reliques d'un saint. Le P. de Lauzon put se procurer sa calotte et la transmit à sa mère. Plusieurs personnes prétendirent avoir obtenu des grâces signalées par son intercession.

En relisant les lettres de la collection Aulneau on est surpris d'y voir plusieurs passages qui indiquent un presentiment bien arrêté de ce missionnaire, au sujet de sa mort prochaine. Dans presque chacune d'elles, il déclare combien il serait heureux de mourir pour le Christ, et enfin huit jours avant sa mort, il annonce au P. de Gonnor *qu'il espère de terminer bientôt sa carrière.*

La carte de Jeffreys (1762) montre l'île du Massacre (1) comme étant du côté sud du lac des Bois. Cette île se trouve de fait au sortir de la baie de l'angle nord-ouest, sur le chemin qui conduit à la rivière La Pluie, du côté nord de la grande traverse. Cette traverse a près de 30 milles de largeur et il n'est pas prudent de s'y aventurer en canot lorsque le vent souffle fort.

L'identité de l'île ne souffre aucune difficulté. Les sauvages ont toujours désigné l'île en question, depuis 1736, comme l'île du Massacre et c'est sous ce nom qu'on la connaît encore de nos jours.

Les sauvages évitent en général d'y aborder, disant qu'il y est arrivé un grand malheur et que leurs pères leur

(1) L'île du Massacre peut avoir environ 7 à 8 arpents de longueur et 3 ou 4 de largeur. Du côté ouest se trouve une anse où il est facile de mettre pied à terre.

Un rocher nu s'élève sur cette île, à une hauteur de 150 pieds au-dessus des eaux du lac.

De ce sommet, la vue se promène sur une trentaine d'îles et d'ilots.

En juillet 1890 plusieurs PP. Jésuites visitèrent cet endroit. Ils trouvèrent sur ce monticule rocheux des pierres éparses, jetées çà et là sur le roc vif, qui paraissaient avoir été transportées là à dessein. Leur disposition était de nature à faire croire qu'elles avaient autrefois fait partie d'une construction qui aurait été ensuite dé faite entièrement en jetant les pierres, au hasard, tout autour.

Le capitaine Laverdière, qui servait de guide aux PP. Jésuites dans cette excursion, prétend que l'on trouve souvent sur les îles du lac des Bois, des tas de pierres qui servaient autrefois à indiquer la route aux voyageurs, mais qu'on les plaçait toujours sur la grève et que l'île au Massacre est la seule où l'on constate des amas de pierres sur une hauteur.

Lors de cette excursion les PP. Jésuites érigèrent une croix au sommet du monticule. Pour la maintenir sur le roc, ils entassèrent au pied les pierres qu'ils trouvèrent là. Cette croix peut avoir 16 pieds de hauteur. Une forte planche clouée au croisillon porte cette inscription :

Rév. Père Aulneau, S. J.
Massacré ici, l'an 1736.

L'île en question se trouve au 94° 46' longitude (Greenwich) et 49° 16' latitude. Elle se trouve donc en Canada. Plusieurs cartes géographiques l'indiquent comme étant dans la zone américaine. La tradition constante des sauvages ne laisse aucun doute que l'île où cette croix fut érigée est bien réellement celle où fut tué le P. Aulneau.

ont appris que le sang des blancs a été versé à cet endroit. Avec les renseignements qui précèdent, il serait relativement facile de retrouver les restes du P. Aulneau et de leur donner une sépulture convenable.

Mgr Taché avait fait certaines démarches, paraîtrait-il, pour obtenir la concession de cette île, et il est probable que la chose aurait été faite gratuitement, si la coupe des bois des îles n'eût été vendue à une compagnie dont le terme d'exploitation n'était pas encore expiré.

Il se proposait d'y ériger un monument et un oratoire.

Il est à espérer que le noble dessein de Mgr Taché pourra, un jour, être mis à exécution.

L.-A. Prud'homme.

St-Boniface, 9 février 1898.



LES FLEURS



L'ANNÉE dernière à l'époque du réveil de la nature dans nos jardins, nous faisons une petite excursion à Paris, où nous voyions les fleurs circuler par les rues dans de petites charrettes à bras ou dans une corbeille suspendue au cou d'une jeune fille. Autre pays autres usages, mais partout le même amour pour ces aimables créatures du bon Dieu. Au pays du

Cid, à qui l'on fait une guerre; si injuste en ce moment, c'est le marchand de fleurs ambulante qui parcourt les rues avec sa cargaison odorante; pots de fleurs sous chacun de ses deux bras, pots de fleurs retenus derrière son dos dans une manne qu'il porte à l'aide de deux bretelles, il traverse les places et les rues, le vendeur infatigable, et de loin on le prendrait pour un buisson fleuri qui marche. Il s'annonce par la douce senteur de sa marchandise, et aussi par des appels réitérés

aux acheteurs, à peu près en ces termes, en s'adressant à ceux qu'il rencontre ou qu'il voit aux fenêtres ou balcons :

“ Allons, fleurissez votre balcon, dona Rosina ; mes roses sont moins fraîches et moins éclatantes que celles de vos joues, mais elles vous ressemblent !

“ Allons, dona Inès, un pot de ces fuchsias qui retombent moins ondoyants et moins flexibles que vos cheveux !

“ Dona Leonor, ce lis dans votre chevelure noire ferait à merveille. Et vous, caballeros, n'avez-vous pas aujourd'hui des fleurs à offrir pour quelque fête ? Qui veut des fleurs ? Voilà le marchand de fleurs ambulant qui passe !

“ Que les pupilles qui veulent présenter un bel oranger nain à leur tuteur, les fiancées un beau laurier à leurs futurs, les écoliers un souci à leur pédagogue, accourent.

“ Que les jeunes gens qui savent écrire dans la langue des fleurs s'adressent à moi. Venez tous, accourez, car je ne puis m'arrêter longtemps sous chaque balcon.

“ Et vous, seigneur moine, ne ferons-nous pas aujourd'hui affaire ensemble ?

“ Sans doute, mon saint père, vous ne pouvez offrir des fleurs aux créatures ; mais c'est demain la Fête-Dieu, et vous pouvez déposer une offrande embaumée sur les marches de l'autel du Créateur, qui a semé ces plantes parfumées dans nos jardins, comme les belles et saintes âmes dans son Église. Un rosier rouge pour le Christ qui a versé la pourpre de son sang sur la croix pour nous racheter ; un lis éclatant de blancheur pour la Vierge-Mère. Que la senteur de mes fleurs se mêle à celle de l'encens en montant vers le ciel ! Il ne vous en coûtera, pour avoir ces deux plantes, que quelques maravedis et une prière pour Juniata, ma femme, et mon petit Juan qui vient de venir au monde.”

Les compliments du marchand de fleurs ne sont pas toujours paroles d'évangile, mais son boniment est bien méridional.

A. Segsaneur.

CHARLES GUERIN

ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

ILLUSTRATIONS DE J.-B. LAGACÉ.

(*Suite*)

SECONDE PARTIE

I

MARICHETTE.



ACQUES LEBRUN, depuis la mort de sa femme, s'était imposé les plus grands sacrifices pour donner à sa fille unique ce que l'on appelle une bonne éducation ; c'est-à-dire qu'il l'avait renfermée pendant trois ans dans un couvent où, grâce aux progrès qu'ont faits ces maisons d'éducation, elle avait appris une foule de choses qui contrastaient singulièrement avec sa position. Ainsi, mademoiselle Marie Lebrun était de première force sur le piano, et elle n'avait à sa disposition d'autre instrument de musique que la chaudière de fer-blanc dont elle se servait pour traire elle-même les vaches de la ferme. Elle s'était

donné beaucoup de peine pour apprendre l'anglais, et il ne se trouvait pas autour d'elle une seule personne qui comprît un mot de cette langue. Elle savait broder et peindre, et le jour même de son retour à la maison paternelle, il lui avait fallu se mettre au métier à tisser de la grosse étoffe. Enfin, au couvent, elle avait déclamé *Athalie*, et au village on l'appelait *Marichette*.

Fort heureusement pour la jeune fille, le couvent ne l'avait pas dégoûtée du village. Elle y rapportait un esprit exempt de tout orgueil déplacé, de tout dédain sot et ingrat ; et elle reprit sa place auprès de son père avec autant de candeur, de respect et d'amour, que si elle ne l'eût jamais quittée. Elle sut dissimuler à merveille les premières répugnances qu'elle éprouva involontairement pour les humbles et rudes travaux de la campagne ; elle prit même à tâche d'effacer tout ce qui causait entre elle et ceux qui l'entouraient une disparité choquante, et cela au grand désappointement de son père, qui trouvait fort mal que sa fille ne sût pas mieux faire la *grosse demoiselle*. Ce mécompte était d'ailleurs amplement compensé par le bonheur qu'elle lui procurait. Marichette ne se démentait pas un seul instant : les attentions les plus délicates, la plus naïve soumission, les plus tendres caresses trompaient l'ennui du bon cultivateur, qui se décida à vivre uniquement pour sa fille. Il sortait rarement, et passait les soirées à écouter, bouche béante, les lectures qu'elle lui faisait. Son voyage de Québec créa même quelque étonnement ; une aussi longue absence était tellement en dehors de ses habitudes, qu'elle intrigua vivement toutes les commères de la paroisse. Quant à la pauvre enfant, le départ de son père était pour elle un véritable chagrin, le premier qu'elle éprouvait depuis sa sortie du couvent. Les sept grandes journées qui s'étaient déjà écoulées, et qu'elle avait passées seule avec une vieille voisine, lui avaient paru sept grands mois. Le soir du huitième jour, plus

long et plus ennuyeux encore que ceux qui l'avaient précédé, était arrivé, sans ramener celui qu'elle attendait avec une impatience qui devenait de l'inquiétude, car six ou sept jours au plus étaient le temps convenu d'avance pour ce voyage.

On était alors dans le carême, c'est-à-dire au milieu de mars, époque de l'année sur laquelle les prières et les offices lugubres de l'Église, joints à l'impression qui résulte du premier réveil de la nature, lorsque le printemps qui dans notre climat est si long, commence à poindre lentement, jettent un certain reflet de tristesse que beaucoup de personnes, nous en sommes certain, ont observé avant nous. Assise près de la fenêtre du pignon de la maison, d'où elle pouvait voir de plus loin sur le grand chemin, Marichette profitait des dernières lueurs du crépuscule pour achever une pieuse lecture qu'elle avait commencée à l'église. Si dévote qu'elle fût, on croira sans peine que le moindre bruit attirait son attention. Chaque fois que le tintement grêle et lointain des grelots d'une voiture arrivait jusqu'à elle, la jeune fille appuyait son front sur les vitres et restait là, immobile, jusqu'à ce que le cheval et le traîneau qui s'étaient ainsi annoncés fussent passés près de la maison. Plusieurs voitures passèrent ainsi, les unes après les autres, faisant naître d'abord une espérance qu'elles emportaient en s'éloignant avec cet air froid et insolent qu'on trouve toujours aux choses qui nous contrarient. Lorsqu'il fit tout à fait noir, elle mit son livre de côté, et s'agenouillant sur la tablette de la croisée, elle se prit à regarder fixement au dehors, comme si elle eût voulu percer l'obscurité avec ses regards ; mais elle ne vit rien que de larges flocons de neige qui tombaient, éclairés de distance en distance par la lumière que projetaient les fenêtres des quelques maisons qui bordaient la route. Nul bruit ne se faisait entendre, si ce n'est de temps à autre l'aboiement d'un chien, ou le bruit parfois triste et cadencé, parfois rapide

et joyeux des sonnettes des traîneaux, qui passaient toujours, quoique à de plus longs intervalles.

Dans toute autre circonstance, cette scène peu récréative aurait été bien propre à attrister la jeune fille : mais si l'on songe que, prédisposée comme elle l'était d'ailleurs, si l'on excepte la vieille voisine, qui marmottait son chapelet, et le chien de la maison qui ronflait roulé sur lui-même près du foyer, elle était seule avec son ennui et son inquiétude croissante, on trouvera bien naturel de la voir donner un libre cours à ses larmes ; ce qui ne dérangerait pas le moins du monde ni le chien dans son sommeil, ni la vieille voisine dans sa prière.

Il y avait longtemps que la pauvre Marichette pleurait, lorsque tout à coup, Castor (c'était le nom du chien) fit entendre une sorte de grognement joyeux et courut vivement vers la porte. Il n'en fallut pas davantage : Marichette s'élança à sa suite, et dans un clin d'œil, sans tenir compte de l'obscurité et de la neige, elle se trouva, sans autres vêtements que son mantelet et sa jupe, à courir sur la grande route en compagnie de Castor, qui tantôt la précédait et tantôt la suivait. Au bout de quelques arpents, elle s'arrêta, et jeta à son compagnon un regard de reproche, que celui-ci comprit à merveille, car il s'arrêta aussi lui, et après avoir flairé un instant, il recommença à courir, se retournant de temps à autre pour inviter sa maîtresse à le suivre.

Comme pour rendre justice à l'instinct de la bête, un bruit de sonnettes à peine perceptible parvint alors à l'oreille attentive de la jeune fille : elle se remit en chemin, pleine d'espérance, hâtant le pas à mesure que le bruit devenait plus distinct. Jugez de son désappointement lorsque, à un détour de la route, elle aperçut deux personnes au lieu d'une dans la voiture si impatientement attendue ! Par bonheur, ce dernier contretemps ne fut pas de longue durée.

—Marichette ! Marichette ! Quand on pense que c'est Marichette ! s'écria une voix bien connue...

Sans prendre garde à l'étranger qui accompagnait son père, la pauvre enfant, tremblante de joie, sauta dans le traîneau, et Castor non moins joyeux qu'elle en fit autant de son côté.

—Allons ! allons ! nous allons être une fameuse *carriolée*, bêtes et gens... par chance qu'il n'y a pas loin. Tiens, c'est vrai ! Excusez ma petit Marichette, monsieur Guérin. Elle a été joliment poussée aux études pour une *créature* (1), mais elle est sans gêne : elle ne connaît pas les façons du grand monde.

Il ne fallait pas moins que cette apologie en forme, pour faire sentir à la jeune fille la présence du tiers malencontreux que son père venait de nommer. Elle se retourna vivement pour voir qui était ce M. Guérin, à qui on la présentait d'une manière si peu avantageuse ; mais l'étudiant était tellement enveloppé dans une épaisse robe de buffle, dont le capuchon lui recouvrait entièrement la figure, qu'il était tout à fait impossible de se faire une idée de ce personnage. Cependant, pour la première fois de sa vie, elle eut honte de s'entendre appeler Marichette ; ce nom lui parut avec raison un sobriquet peu élégant. L'étranger ne répondit pas un mot aux paroles que Jacques Lebrun lui avait adressées, et cela pour la meilleure raison du monde : la fatigue du voyage, l'obscurité, le bruit monotone de la voiture, et le peu d'intérêt qu'il trouvait à la conversation de son compagnon, avaient endormi notre héros si profondément, qu'il n'avait eu aucune connaissance de ce qui venait de se passer. Marichette put donc gronder son père tout à son aise, sur la longueur prolongée de son absence ; et celui-ci put donner à sa fille

(1) D'où provient cette manière de désigner les femmes chez nos habitants ? Les sermons de nos curés sur les *dangers de s'attacher aux créatures* n'en formeraient-ils pas l'étymologie ?

toutes les explications possibles, qui cependant ne le justifèrent pas tout à fait.

A la porte de la ferme il fallut réveiller, non sans quelque difficulté, le monsieur *de la ville*, et presque le tirer du traîneau, où le retenaient ses fourrures appesanties par la neige. Une fois dans la maison, Jacques Lebrun crut devoir réitérer à peu près dans les mêmes termes la présentation de sa fille. L'étudiant, tout en se frottant les yeux, répondit à peine par un salut nonchalant et distrait aux très belles et très savantes révérences que s'empressa de lui faire la *petite habitante*. Sur un ordre de son papa, Marichette, avec la meilleure grâce possible, aida l'étranger à se débarrasser de son lourd capot, service pour lequel elle n'obtint pas un seul mot de remerciement. Voilà, pensa-t-elle, un monsieur qui, avec ou sans sa peau de bête, a joliment l'air d'un ours mal léché. Si cela doit continuer, papa aurait aussi bien fait de le laisser où il était.

Comme pour justifier ce premier jugement porté sur son compte, la conduite de Charles pendant le repas qu'on lui fit prendre, et jusqu'au moment où il jugea à propos de se retirer dans la petite chambre qui fut préparée pour lui, fut non seulement exempte de toute galanterie, mais même très blessante pour la fille de son hôte, dont il parut ne pas faire plus de cas que si elle eût été la servante de la maison. Bien loin cependant de se montrer maussade, il lui aurait fallu, au contraire, déployer beaucoup d'amabilité pour se faire pardonner sa présence, dans un moment où le père et la fille se revoyaient après ce qu'ils croyaient naïvement une longue absence, et où ils avaient tant de choses à se dire.

Jacques Lebrun, très fatigué lui-même, mit l'impolitesse du jeune homme sur le compte de la fatigue et du sommeil qui l'accablaient. En cela il se montrait bien indulgent, car il y avait, outre ces deux causes, un peu de mau-

vaise volonté chez notre héros. Charles était parti pour la campagne avec l'intention bien arrêtée d'y changer tout à fait de régime, au moral comme au physique. Il voulait substituer pendant quelque temps le travail du corps à celui de l'âme, se donner beaucoup d'exercice, et faire le moins de frais possible en fait d'imagination et de sentiment. C'était là son dernier caprice du moment, et il y tenait plus qu'à tous ceux qui avaient précédé. Il n'avait emporté avec lui que quelques livres de science bien arides, quoiqu'ils n'eussent point trait à la jurisprudence, et il se proposait de les feuilleter, lorsqu'il ne pourrait pas aller bûcher dans la forêt. Il avait laissé à la ville, à dessein, toute sa bibliothèque de romans ; et il fut horriblement choqué de trouver, toute rendue au terme de son voyage, ce qui ressemblait beaucoup à une héroïne en chair et en os, une petite paysanne à prétentions, qu'on lui disait instruite, et que, pour comble de malheur, il ne put s'empêcher de trouver jolie. Il jugea tout de suite que le seul moyen de tenir à son projet, c'était d'éviter tout rapport avec cette jeune personne, qu'il considérait d'ailleurs comme bien au-dessous de lui.

On sait combien les familles riches et distinguées établies dans les campagnes, se pensent supérieures aux habitants qui les entourent. Le père de Charles n'était pas sorti, comme on dit, de la cuisse de Jupiter ; cependant la position que l'honnête marchand s'était faite, et l'éducation qu'il avait eue, l'avaient mis en droit de tenir ses voisins à une respectueuse distance. Depuis sa mort, loin de s'affaiblir, l'orgueil de sa famille s'était accru. Madame Guérin avait, pour son propre compte, quelques prétentions à la noblesse, et la décadence de sa fortune, par une réaction bien légitime, exagérait chez elle le sentiment de sa dignité. Ses enfants, qu'elle ne voulait pas voir complètement déçus, avaient été élevés dans des idées presque aristocratiques. Cela explique comment

notre héros, campagnard lui-même, aurait cru déroger en portant des attentions à la fille d'un habitant, si bien élevée et si gentille qu'elle fût.

De son côté, Marichette n'ignorait point ce qu'elle valait. Toute bonne princesse qu'elle se montrât dans son village, elle appréciait parfaitement la grande distance qu'il y avait entre elle et ceux qui l'entouraient. Elle avait refusé, sous un honnête prétexte, la main d'un jeune homme qui passait pour un des meilleurs partis de la paroisse. Ses prétentions n'allaient pas jusqu'à vouloir exclusivement d'un *monsieur de la ville* ; mais elle aimait à croire à la possibilité d'un mariage où le chef de la communauté n'aurait pas été de beaucoup inférieur à son associée. Le peu de cas que faisait d'elle le premier jeune homme instruit qu'elle rencontrait, l'humiliait donc cruellement. C'était prendre au fond de son âme une illusion qu'elle y cachait, qu'elle n'osait s'avouer à elle-même, et la détruire à ses yeux avec un froid mépris.

Rentrée dans sa chambre, la pauvre petite oublia presque la joie que lui avait fait éprouver le retour de son père, pour se livrer à sa mauvaise humeur. La dissonance qui existait entre une moitié d'elle-même et l'autre moitié, entre l'acteur et la scène, entre le tableau et le cadre, entre la culture de son intelligence et les manières pour bien dire incultes qu'elle avait substituées de bonne grâce à celles qu'on lui avait enseignées, se présenta plus vivement que jamais à son esprit. La rusticité de ses vêtements, de sa demeure, de son nom, de son langage, qu'elle avait altérés à dessein, lui parurent un odieux travestissement : elle eut honte d'elle-même, et faut-il le dire, encore un peu, et elle allait avoir honte de son père. Heureusement cette pensée lui parut si monstrueuse, quoiqu'elle ne fit que l'entrevoir à peine, que son cœur et son esprit, engagés dans une mauvaise voie, rebroussèrent chemin tout à coup. Sa vanité avait déjà pris des propor-

tions si gigantesques qu'elle en eut peur. Elle essuya quelques larmes qui avaient commencé à couler le long de ses joues, et se promit de rendre au nouveau venu mépris pour mépris, et, comme elle le disait tout bas avec un petit air mutin que nous voudrions pouvoir peindre, *gestes pour gestes, grimace pour grimace*. Il y avait réaction de l'orgueil sur la vanité, et la dignité féminine, qui se compose de l'équilibre de ces deux ingrédients, s'en retirait saine et sauve pour le quart d'heure.

Le lendemain, Marichette ne fit pas autrement que s'il n'y avait pas eu le moindre étranger à la maison. Charles qui, par parenthèse, se leva vers midi, put, tout en faisant sa toilette, voir la demoiselle Lebrun, dans le costume le moins recherché, courir de la maison à la grange, de la grange à l'étable, de l'étable à la laiterie, de la laiterie à la demeure peu élégante du plus prosaïque de tous les quadrupèdes, et cela avec une alacrité et une gaieté qui ne trahissaient certainement pas le moindre dégoût.

Voilà, pensa-t-il, une jeune fille qui a bien du mérite. Au moins, puisque je ne veux pas me compromettre avec elle, il faudra que je tâche d'être convenable à son égard. Cette concession faite en lui-même, l'étudiant sortit de sa chambre, aussi beau, aussi frais que les instruments de toilette à sa disposition lui avaient permis de se faire, et daigna porter ses pas vers la première pièce de la maison, qui servait de cuisine et de salle d'entrée, et bien souvent de salle à manger, comme c'est le cas partout dans nos campagnes.

Marichette venait de rentrer. Elle avait perdu le moins de temps possible, et déjà elle était assise sur une chaise avec une autre chaise devant elle, occupée à tailler de petites tranches de pain qui devaient faire partie de la *soupe aux pois* de rigueur. L'attitude qu'elle avait, était tellement dépourvue de toute grâce et de toute coquetterie, que, pour la conserver en présence du jeune

homme, il lui fallait un courage que nos lectrices apprécieront, nous en sommes certain.

Charles, avec un air tout à fait bienveillant, lui adressa quelques phrases banales sur le trouble qu'elle se donnait, compliments auxquels elle répondit en s'informant poliment de sa santé, sans toutefois lever à peine les yeux de sur le panier de bois dans lequel elle faisait tomber, une à une, les petites tranches de pain.

La vieille voisine avait été retenue à la ferme par une prudence bien louable de la part du maître de la maison. Cette duègne d'une nouvelle espèce crut faire plaisir à la jeune fille en lui offrant de se charger de toute sa besogne, *pour qu'elle pût jaser plus à son aise avec le beau monsieur qui voulait lui faire la cour.* Cette proposition, faite à voix basse, fut accueillie par un froncement de sourcil et une petite moue très significative.

Charles essaya plusieurs sujets de causerie : il reçut à chacune de ses phrases une réponse parfaitement convenable ; mais pas un mot, qui tendît à prolonger ou à ranimer la conversation.—Après un petit quart d'heure, il abandonna la partie et se retira dans une fenêtre, où il se mit à battre la mesure sur les vitres, en même temps qu'il fredonnait quelques couplets entre ses dents. De fenêtre en fenêtre, il fit ainsi le tour de la maison. Il en était rendu à la dernière fenêtre et à son dernier couplet, lorsque la vieille femme vint lui dire que le dîner était servi. Il se retourna et fut tout surpris de voir, dans la principale chambre où il était, une table très proprement mise, mais avec un seul couvert.

—Où est M. Lebrun, demanda-t-il ?

—Il est allé au bois.

—Il m'avait promis de m'emmener.

—Ah ben oui, c'était ben aisé aussi de vous emmener ; il aurait donc fallu emporter vot' lit. J'avons été cinq ou six fois pour vous réveiller, et vous nous avez parlé de

toutes sortes de choses ous'que j'avons pas compris un mot ni une parole.

—C'est bon, . . . mais la demoiselle, est-ce qu'elle ne dîne pas ?

—Mam'zelle Marichette ? Sûrement qu'elle dînera avec nous autres. Seigneur de Dieu, que c'est pas fière c'te créature-là ! Ça pourtant été induqué comme c'est rare. Ça chante comme un rossignol, ça coud, épi ça brode, épi ça file, épi ça tricote comme une invention. Ça lit dans les plus gros livres, cà sait son catéchisme mieux qu'aucun curé ; . . . épi ça jase, épi ça prêche, épi . . .

—C'est superbe, la vieille, mais *ça doit manger aussi*. Pourquoi ne dîne-t-elle pas avec moi ?

—C'est c'que j'y avons dit ; . . . mais c'est si peu fier, vous voyez ben . . . j'cré qu'elle estime mieux manger avé moé et les deux engagés, comme j'avons coutume.

—Où est-elle donc ?

—Elle est sortie pour aller joliment loin, d'ousqu'elle reviendra pas avant une heure. Vot' soupe va frédir ; ça s'rait ben dommage. Mam'zelle Marichette arrange si ben l'ordinaire. C'est pas comme ces p'tites fillettes qu'ça fait les fières, épi qu'ça s'marie qu'ça sait tant seulement pas faire la soupe : comme par exemple la fille à . . .

—Mais c'est qu'elle doit avoir des prétendants en nombre, dites donc, la bonne ?

—Jour du ciel ! que'qu'vous dites là ? Si elle voulait s'amuser aux garçons, la maison vid'rait pas. Elle a refusé Louison Martin, l'fils du meunier, et l'garçon au bonhomme Richard, . . . qu'c'est ben nommé *richard* ; car ça vous a des piastres à plein coffre . . . si c'était pas si crasseux, sauf vot' respecte, ça roul'rait-y un peu ces gens-là ! . . . J'avons encore refusé le petit Jean, . . . le cleric notaire, et jusqu'au bedeau, qu'est veuf avé trois enfants, qu'est ben venu faire la grand' demande ; . . . parce que j'avons tant ri, . . . j'avons tant ri !

—C'est qu'elle n'aime pas les garçons, apparemment ?

—Ah qu'qu'vous dites là, mon bon monsieur ? mais c'est dévot comme un ange c't enfant-là ! Par exemple quand elle aura dîné, elle prendra son beau livre de prières, épi elle ira passer l'après-dînée dans l'église.... Mais pourtant.....vous comprenez ben...qu'c'est pas à dire que mam'zelle Marichette s'marierait pas. Dame, si ça s'adonnait...quequ'un qui serait ben genti, épi qu'aurait ben dl'induction, épi un bon comportement,...je dis pas qu'y aurait pas un'chance ;...mais c'est pas les jeunesses de par icite qu'auront c'te chance-là.

La vieille et loquace voisine continua ainsi à chanter les louanges de mam'zelle Marichette jusqu'à l'épuisement de ses facultés oratoires, et bien longtemps après qu'elle eut lassé l'attention de son auditeur.

Tout en savourant le potage, qui soutint à merveille la réputation qu'on venait de lui faire, Charles apprenait ainsi bien des choses qu'il aimait à savoir, sans compter toutes celles dont il ne s'inquiétait guères. Le programme tracé par la voisine s'accomplit du reste à la lettre. Marichette ne rentra qu'une heure après, dîna bien à la hâte et alla passer l'après-midi tout entière à l'église. Cela était aussi peu compromettant que notre héros pouvait le désirer ; en même temps, c'était peut-être un peu plus ennuyeux qu'il ne l'aurait voulu. Il se décida à sortir, mais la couche de neige trop molle qui venait de tomber, ne lui permit pas de faire une bien longue excursion. L'après-midi passa lentement ; Jacques Lebrun revint du bois très tard et il fut obligé de promettre à son hôte de l'emmener avec lui le lendemain, dût-il l'enlever endormi et le conduire dans son traîneau.

On est toujours porté à s'en prendre aux autres des mécomptes qui nous arrivent ; Charles était presque fâché contre la jeune fille pour l'ennui qu'elle lui avait laissé éprouver. Il oublia qu'elle ne faisait que tenir la con-

duite qu'il s'était prescrite à lui-même. Il pensait qu'il devait être, après tout, bien peu aimable, puisqu'il avait fait si peu d'impression sur cette petite *habitante* ; il s'étonnait de voir qu'elle ne fit point plus d'attention à lui qu'aux jeunes gens sans instruction qui lui avaient fait la cour ; son amour-propre en souffrait, et il était assez injuste pour ne pas songer qu'il l'avait dédaignée le premier, et que Marichette n'était pas autre à son égard qu'il ne l'avait souhaité en la voyant.

II

LA MI-CAREME.



LCOUTEZ donc, vous autres, savez-vous que j'avons un grand personnage dans la paroisse ?

—Quoi, c'te p'tite jeunesse que Jacques Lebrun a amenée de la ville ?

—Justement. On dit qu'il va s'marier avec Marichette.

—Pas si bête, Lebrun, d'aller comme ça chercher un mari à sa fille....

—Écoute donc, papa ; c'te année, c'est les filles qui d'mandent les garçons. Quand t'iras en ville, tu m'en apporteras un !

—Tiens, voyez donc....c'te Française, comme c'est espiègle !

—C'est beau d'voir comme la Marichette se rengorge.

—Excusez. C'est pu Marichette, pas en toute...c'est mam'zelle Marie, gros comme le bras.

—Mademoiselle Marie Lebrun, si vous plé !

—Elle a laissé la p'tite jupe de *dragué*, et le mantelet *d'inguienne*.

—Elle faraude comme un' grand' dame.

—Elle ne met plus *d'câlines* ; elle se coiffe en ch'veux.

—Comm' si l'bon Dieu nous avait pas tous coiffés de même !

—Elle travaille pu, pas en toute. C'est la mère Paquet qui fait tout le train d'la maison et du dehors.

—Elle doit en suer, la vieille. Mais c'est égal ; j'suis sûre qu'elle trouve ben encore l'moyen de jaser. Elle en a un moulinet !

—C'te Marichette ! J'm'étonne pas, avec son p'tit air doucereux, qu'elle trouvait toujours des si bonnes raisons pour r'fuser les garçons.

—Ça s'pourrait ben qu'elle s'en mordrait les pouces.

—Et les doigts avec !

—Ça s'pourrait ben, en effette !

—Qu'est-ce qui sait c'que c'est que c'te trouvaille que son père a été faire en ville ?

—Après tout, c'est p't'être ben rien d'bon.

—Queuqu' p'tit *commichon* !

—Queuqu' sauteu d'escaliers !

—Queuqu' polisson !

—L'fils de queuqu' banqueroutier anglais !

—Queuqu' *restant* de la ville !

—Queuqu' mauvais sujet dont les parents n'savent qu'en faire !

—Queuqu' rien qui vâille !

—J'allons voir ça tantôt.

—Vous les avez invités, père Morelle, n'est-ce pas ?

—C'est bien sûr. Faut-il pas avoir toute sorte de monde pour s'amuser comme il faut ?

—C'est ça. S'ils pensent faire des gestes, par exemple, je promets ben que j'leu-z-en f'rons rabattre un peu.

—Soyez tranquilles, vous aut', je les mettrai à leur place.

—Et moé aussi !

—Épi moé itout !

—Épi moé d'même !

—Dites rien. Y'aura moyen, s'ils veulent tirer du grand, d'leu jouer queuqu' bon tour.

—Vous trouvez pas qu'Jacques Lebrun est pas mal fou d'laisser sa fille toute seule avec ce gibier-là ?

—Dame, c'est pas trop édifiant. Not' curé a pourtant fait un fameux sermon su l'compte des amoureux, l'aut' dimanche.

—Dites donc, mère Tremblay, est-ce que vous les avez pas vus passer rien qu'tous les deux en voiture ?

—Jour du ciel ! n'm'en parlez pas. Il y parlait quasiment l'visage dans son chapeau. Queu scandale ? Épi ils allaient d'un train ... d'un train.



—Pas trop laid pour c'te p'tite dévote, qu'on y aurait donné l'bon Dieu sans confession.

—Faites donc induquer vos enfants après ça !

—C'est joliment risqué, c'te créature-là ; hein, père Morrelle, qu'en dites-vous ?

—Dame ! *tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse*, comme dit le proverbe.

—Ah ben, puisque vous parlez d'cruches, faut qu'Jacques Lebrun en soit un' fameuse, lui qu'a rien qu'ça d'enfant !

Ce qui précède n'est qu'un fragment bien imparfait de la conversation qui se tenait quatre ou cinq jours après l'arrivée de Charles dans la paroisse, chez le père Morelle, riche habitant de l'endroit, le soir du dimanche de la *mi-carême*.

Les différents interlocuteurs dont nous avons rapporté les paroles aussi textuellement que nous l'avons pu, étaient :

D'abord, le père Morelle lui-même, gravement assis dans un grand fauteuil de bois près de la cheminée, sa pipe à la bouche, n'ôtant sa tuque bleue que pour saluer chaque nouvel invité à mesure qu'il entraît, et laissant tomber avec une bonhomie pleine d'insouciance les quelques phrases qu'il mêlait à la conversation.

Puis ensuite, les deux demoiselles Morelle, grandes, minces, noires et laides, justifiant pleinement, par leur extérieur et leur caquet, les garçons du village, qui leur avaient permis d'atteindre dans le célibat l'âge respectable de trente-sept et de trente-huit ans.

Puis, assis ensemble sur un large coffre bleu (classique témoin de tous les amours de la campagne), le *garçon au bonhomme* Richard (le même que Marichette avait refusé), et la petite Rose Tremblay, sa première *blonde* qu'il avait abandonnée pour Marichette, et auprès de laquelle il avait été bien venu de nouveau, après avoir été éconduit par sa rivale...

Puis la mère Tremblay qui trouvait, comme de raison, beaucoup à redire sur le compte de toutes les jeunes filles de la paroisse, la sienne exceptée.

Puis enfin, et ce n'était assurément pas, de tous ces personnages, ni le moins joyeux, ni le plus charitable, le bedeau de la paroisse, qui n'avait pas encore pu trouver à se remarier.

En attendant une compagnie beaucoup plus nombreuse que le père Morelle avait invitée à fêter avec lui la

mi-carême, ces braves gens s'amusaient à médire de tout le monde en général, et de Marichette et du jeune étranger en particulier, signe certain de la sensation profonde qu'avait causée dans l'endroit l'arrivée de ce dernier.

La salle où se réunissaient les conviés du père Morelle était éclairée d'abord par la lumière qui s'échappait de la porte, des fentes et du tuyau d'un grand poêle en fer à deux étages, chauffé presque au rouge ; et ensuite par la lumière beaucoup moins vive que donnait une vieille lampe de terre cuite en forme de navette, clouée au bord d'une des poutres et dont la mèche fumante n'était séparée du plafond que de la distance que mesurait la saillie de la poutre.

Sur le poêle, et dans le fourneau du poêle, on pouvait admirer d'énormes chaudrons remplis de mélasse et de sirop d'érable qui bouillaient avec un grésillement tout à fait appétissant. La maîtresse du logis elle-même agitait de temps à autre avec une large cuillère de bois, la précieuse liqueur de plus en plus épaisse, mais qui n'avait pas encore atteint le degré de consistance et de ductilité requis pour la métamorphose qu'on se proposait de lui faire subir. Deux enfants accroupis sur leurs talons près du poêle, suivaient avec un intérêt tout particulier la cuisson de la mélasse et se seraient laissé rôtir plutôt que de perdre de vue un des mouvements de la mère Morelle.

Le poêle, le grand fauteuil de bois, le coffre bleu dont nous avons parlé, avec une huche à mettre le pain, une table à jambes croisées et quelques chaises bien basses, formaient tout l'ameublement de cette première pièce. Au plafond, sur des perches clouées transversalement aux poutres comme un second plancher, de longs fouets, des lignes pour la pêche, deux fusils de chasse, et deux violons avec leurs archets, étaient étendus avec une précaution qui prouvait que c'étaient là les objets favoris des *garçons* du père Morelle. Les fusils et les violons, avec un peu

de bonne volonté, pouvaient rappeler la lance d'Ajax et la lyre de Tyrtée.

La seconde pièce ne recevait de lumière que de la première et de la troisième. C'était une salle à peu près vide, sauf deux lits parés, dont l'éblouissante blancheur tranchait dans le clair-obscur. Les trois chambres contiguës avaient leurs portes sur une même ligne, de sorte que de la première on pouvait apercevoir dans la troisième, illuminée par plusieurs chandelles, une longue table dressée avec un luxe de vaisselle qu'on ne trouve point chez les cultivateurs d'aucun autre pays. Le père Morelle avait ainsi : *salon de réception, salle de danse* au besoin, et *salle à manger*. Que peut-on exiger de plus, même de l'hôte le plus aristocratiquement situé ?

Les convives arrivaient les uns après les autres, secouant la neige de leurs vêtements, et échangeant ensemble des quolibets plus ou moins heureux sur la vitesse de leurs chevaux. La gaieté était déjà devenue si bruyante qu'il n'y avait presque plus moyen de s'entendre, lorsque la porte s'ouvrit pour laisser entrer Marichette, et le *Monsieur de la ville* qui passait pour son *cavalier*.

Aussitôt chacun se tut, autant par curiosité que par politesse. Le père Morelle se leva, éteignit sa pipe avec son doigt, la serra précieusement avec sa blague de peau de loup marin, mit sa tuque sous son bras et, s'avancant vers le jeune étranger, lui serra cordialement la main.

—Monsieur, dit-il, vous êtes le bienvenu. Vous escuserais le peu qu'y aura. Ma bonne femme, mes deux filles, et mes deux garçons que v'la, j'f'rions de not' possible pour vous ben divertir. Et j'espérons que toute la compagnie qu'est icit', qui sont tous d'nos voisins et de nos bons amis, feront comme nous autres.

Si Charles et Marichette avaient pu comparer le petit bout de conversation que nous avons rapporté en

commençant ce chapitre, avec l'accueil bienveillant que leur faisait le père Morelle et que tout le monde leur fit à son exemple, ils en auraient conclu que au village comme à la cour, les absents seuls ont tort. Il y avait cependant autant de sincérité dans les compliments qu'il y en avait eu dans les critiques ; celles-ci du reste n'étaient que comminatoires et il dépendait de notre héros de leur donner tort ou raison. Quelques saluts gracieux, quelques bonnes poignées de main, quelques propos gais et sans gêne, lui auraient concilié tout de suite ceux mêmes qui avaient fait sur son compte les suppositions les moins charitables. Mais soit fierté, soit gaucherie ou distraction, Charles ne répondit à l'accueil de ces braves gens que par une civilité froide et guindée.

— Ah çà, ma bonn' femme, dit le père Morelle, à c't'heure que tous nos gens sont rendus, j'allons tâcher de s'mouvoir et d'avancer à queuqu'chose. J'allons nous rendre dans la p'tite chambre là bas ous' qu'il y a un coup et une croûte qui nous attendent ; pendant c'temps, là les jeunesses qui resteront icit' vont s'mouvoir à faire *la tire*, parce que une mi-carême ou une Sainte-Catherine *sans tire*, c'aurait guère plus d'bon sens qu'un jour de Pâques en maigre.

Là-dessus, le vieillard offrit galamment la main à la mère Tremblay, et, avec non moins de grâce qu'en eût déployé en pareille occasion un seigneur de la cour de Louis XIV, il la conduisit à table.

Le *coup et la croûte* dont il parlait si à son aise, consistaient en un souper cù tout était servi avec profusion ; les énormes pâtés au poisson, les galettes appétissantes, les tartes de toute espèce, les ragoûts et les plats de *fricassée* gigantesques se pressaient sur la nappe et furent bientôt rejoints par les *crêpes*, que l'on apportait toutes bouillantes au sortir de la poêle. C'étaient de véritables noces de Gamache, excepté toutefois que Sancho Pança n'y aurait

pas *écumé la moindre poularde*, attendu que tout était scrupuleusement conforme à l'observance du carême. Le petit coup de bon rhum de la Jamaïque n'était pas oublié et il y avait même à chaque extrémité de la table deux belles carafes pleines d'un vin blanc que le bedeau assura valoir celui dont le curé se servait pour dire sa messe.

La partie la plus mûre de la société s'était placée à table, et par une exception faite en sa faveur, Charles, sur l'invitation expresse du père Morelle, s'était assis auprès de Mlle Lebrun, qui, elle aussi, se trouvait ainsi séparée d'avec les autres jeunes personnes.

Les deux salles, celle où se donnait le repas, et celle où se faisait la *tire*, prirent bientôt l'aspect le plus gai et le plus animé. Dans l'une, c'étaient le choc joyeux des verres et des assiettes, les bons mots, les saillies heureuses, les bonnes vieilles histoires et les bonnes vieilles chansons du bon vieux temps. Dans l'autre, c'étaient les éclats de rire des jeunes garçons et des jeunes filles qui, tout barbouillés de mélasse, se poursuivaient et s'agaçaient avec de longues *filasses de tire* semblables à des échelons de fils d'or et d'argent. On se poussait, on se pinçait, on se jetait de la neige que l'on allait chercher dehors, on se faisait des *niches* de toute espèce, on se donnait des chiquenaudes et des coups à rompre bras et jambes ; et plus on s'aimait, plus on se maltraitait ; car c'est ainsi que l'on comprend l'amour dans nos campagnes.

Quand la *tire* fut bien tressée et coupée par petits bâtons, disposés symétriquement sur de grands plats de faïence, on la porta comme en triomphe dans la salle du festin. Il n'est pas besoin de dire que l'apparition du mets que le père Morelle considérait avec raison comme la partie essentielle et le trait caractéristique de la fête, et le renfort puissant que présentait une douzaine de jeunes personnes en bon train de faire du vacarme, portèrent à son comble la bruyante gaieté de tous les convives.

Deux personnes restaient à peu près étrangères à toutes ces joies. Charles, à la grande surprise de tout le monde, ne répondait que par des monosyllabes à tout ce que lui disait sa charmante voisine. Il refusa obstinément de boire un seul verre de rhum ; à peine daigna-t-il tremper ses lèvres dans un verre de vin pour trinquer avec le père Morelle. Il ne mangeait guère plus qu'il ne buvait, et, prié de chanter, il s'en défendit jusqu'au bout, malgré les vives instances de toutes les bouches, qui n'étaient en cela que les interprètes de toutes les oreilles, désireuses on ne peut plus de savoir comment devait chanter un personnage tel que celui-là.

Marichette, malgré toute sa bonne volonté d'être aimable, partageait un peu la mélancolie du jeune homme ; elle avait beau s'efforcer de rire des moindres choses qui se disaient et répondre le plus vivement du monde à toutes les agaceries dont elle était l'objet, il lui arrivait souvent de trahir sa préoccupation par un regard triste et furtif ou par un froncement de sourcils involontaire.

Cela n'échappa point au père Morelle, observateur comme le sont tous les hommes d'expérience.

—Regarde donc, Jérôme, dit-il à voix basse, à l'un de ses fils placé près de lui, comme c'te pauvre p'tite Marichette a l'air en peine à côté de c'butor... c'est un butor, va !... Ça n'boit, ni ça n'parle, ni ça n'chante, ni ça n'mange, ni ça n'fait rien qui vaille. Ça m'a l'air d'un fameux sournois. Être si près d'un' jolie p'tite créature de même et pas en faire plus de cas ! Car elle n'est pas *indifférente* (1) la Marichette !. . Sacristi ! Jérôme, si j'étions à son âge et à sa place, à c'morveux-là !

(1) *Ne pas être indifférente*, être plutôt jolie que laide.

Pierre-J.-Q. Chauveau.

(A suivre)

LES ELECTIONS EN FRANCE

ENFIN, les élections sont terminées (1); les “urnes”, comme on dit avec élégance, sont remises pour quatre ans dans les greniers administratifs, et nous allons pouvoir retourner à nos affaires et à nos plaisirs.—Ce n'est pas, d'ailleurs, que ces scrutins et ces ballottages nous aient beaucoup agités; rarement même on a vu l'opération s'accomplir au milieu d'un pareil calme, pour ne pas dire d'une aussi complète indifférence, et cette disposition morale est peut-être venue des journées printanières qui détendaient les nerfs en apaisant les esprits. Je crois bien qu'elle tenait aussi, pour ne pas dire surtout, à la lassitude et à l'écoeurement causés par l'ambition de ces politiciens sans principes comme sans idée, dont la cupidité, la haine, la vanité, la bêtise, sont les seuls mobiles, et qui se disputaient uniquement les suffrages pour arriver à la possession de “l'assiette au beurre”.

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que le pays se désintéresse de plus en plus de ces consultations stériles, dont le spirituel Ernest Picard disait jadis avec son jovial scepticisme: “Nous allons donc nous *retromper* dans le suffrage universel!”—Aussi, chaque fois, le nombre des abstentions accuse-t-il davantage le détachement des populations.—“A quoi que ça sert de voter, me disait un honnête paysan, puisque plus qu'on vote plus que ça va mal?...” Le brave homme aurait pu reprendre aussi le mot découragé d'Alphonse Karr: “Plus ça change, plus c'est la même chose....”

(1) Nous empruntons ce compte rendu au *Correspondant* du 25 mai.

Oui, c'est toujours la même chose, sous des noms différents ; l'étiquette seule varie. Jadis, nous avons des conservateurs et des libéraux ; nous comptons désormais des progressistes, des nationalistes, des révisionnistes, des possibilistes, des évolutionnistes, des socialistes, des anti-cosmopolites, des anti-sémites, des anti-zolistes,—et encore de nombreux candidats cumulent-ils quatre ou cinq de ces adjectifs afin de mieux piper l'électeur.

J'allais en oublier un, des plus modernistes et des plus réussis :—*étatiste*,—c'est-à-dire celui qui réclame en tout et pour tout l'intervention de l'État. C'est la même chose que socialiste ou collectiviste, mais c'est plus neuf, plus “ dernier cri”, plus “ dernier bateau” !

Il y a ainsi tout une littérature électorale qui serait assez divertissante à étudier, avec ses métaphores pittoresques et ses images particulières, mais c'est une digression qui nous entraînerait trop loin.

Nos auteurs comiques trouveraient aussi leur compte dans les remerciement adressés par les vaincus comme par les vainqueurs aux votants qui leur sont demeurés fidèles. Il y a là quelques jolis morceaux, où la déconvenue se dissimule sous des apparences de satisfaction, où la défaite, renfonçant son amertume, essaie de prendre parfois des airs de victoire, où le hasard du succès sonne bruyamment comme un triomphe ! Certains candidats vont même, dans leur exaltation grandiloquente, jusqu'à donner une sorte de portée nationale à leur petit avènement. Tel l'ancien vaudevilliste Lockroy, déclarant pompeusement à ses électeurs que ce n'est pas seulement un homme qu'ils ont acclamé, “ mais la cause du droit, de la justice et de la liberté” !—Rien que cela !

Du reste, nos ministres, les premiers, se sont ainsi grossis comme la grenouille de la fable, et leurs proclamations boursoufflées se ressemblent tellement sous ce rapport qu'on les dirait écrites par la même plume :

Écoutez M. Barthou, haranguant les populations des Basses-Pyrénées : “ Vous avez acclamé en moi la République libérale et progressiste, en dehors de laquelle le pays est condamné aux redoutables aventures de la réaction ou de la révolution ! ”

Oyez à son tour M. Cochery, disant aux alouettes de Pithiviers : “ Vous avez affirmé une fois de plus sur mon nom la République réformatrice et progressiste, également éloignée de la révolution et de la réaction. ”

L'un n'est-il pas le décalque textuel de l'autre ? Et les deux compères n'incarnent-ils pas un peu cavalièrement la France, la République et le progrès, dans leurs chétives personnes ?

Heureusement, le public narquois s'amuse de ces exagérations comiques, dont un lecteur d'affiches a dit le vrai mot en qualifiant les élus de “ bonimenteurs. ”

On rencontre de bien autres gaietés dans ces élections où la fantaisie s'est octroyé si largement sa part qu'on serait tenté de croire que le bon sens français ne les prend guère au sérieux.

A Paris, un candidat facétieux, s'inspirant de la blouse de Thivrier et du turban du docteur Grenier, prenait l'engagement de siéger en costume blanc, bleu et rouge.—Un autre, entrepreneur d'un des cabarets de Montmartre, promettait l'apéritif gratuit à tout venant.—Un autre arborait pour programme la suppression des huissiers.—Un autre, le citoyen Vaillant, candidat à Jonzac, dans la Charente-Inférieure, très préoccupé de la dépopulation de la France, demandait que chaque homme eût désormais deux femmes.—Un autre, dans le quartier de la Monnaie, voyait le salut dans le droit au vote accordé aux femmes.—Un autre, le docteur Boë, dans le quartier de l'Odéon, se présentait comme partisan de la suppression du Sénat et de la Chambre, en ajoutant qu'il abandonnerait à ses électeurs l'indemnité législative de 25 francs par jour.—Un autre,

à Saint-Quentin, le compagnon Wéran, adjurait les électeurs de ne pas voter pour lui, parce qu'il est partisan de la grève générale des " votards".—Un autre, après avoir développé son programme bouffon dans une réunion publique, ajoutait plaisamment : " Cet exposé n'est pas comme César ; il se passe de commentaires."—Un autre, dans le quartier du Palais-Royal, se proclamant ouvrier au milieu d'une réunion, était assailli de cette apostrophe : " Alors, pourquoi portes-tu des bijoux ?—Parce que j'en fabrique,... mais ils sont faux !..."

Faux aussi le libéralisme, faux le modérantisme, faux le conservatisme d'un tas de candidats,—loups et renards, hypocritement affublés d'une peau de mouton pour mieux tromper les bêtards et les godiches.

Parmi les candidatures excentriques, il faut citer celle d'Aristide Bruant, le joyeux chansonnier, dans le XXe arrondissement de Paris,—candidature socialiste, bien entendu, mais d'un socialisme bon enfant et réduit en couplets :

Si j'étais votre député,
—Ohé ! ohé ! qu'on se le dise !—
J'ajouterais *Humanité*
Aux trois mots de notre devise...
Au lieu de parler tous les jours
Pour la République ou l'Empire,
Et de faire de longs discours
Pour ne rien dire,

Je parlerais des petits fioux,
Des filles-mères, des pauvres vieux
Qui, l'hiver, gèlent par la ville..
Ils auraient chaud, comme en été,
Si j'étais nommé député,
A Belleville.

Je parlerais des tristes gueux,
Des puotins batteurs de dèche,
Des ventres plats, des ventres creux,
Et je parlerais d'une crèche
Pour les pauvres filles sans lit
Que l'on repousse et qu'on renvoie
Dans la rue !... avec leur petit !...
Mères de joie !...

Je parlerais des vieux perclus
 Qui voudraient travailler encore,
 Mais dont l'atelier ne veut plus...
 Et qui traînent jusqu'à l'aurore,
 Sur le dur pavé de Paris,
 — Leur refuge, leurs invalides, —
 Errants.,, chassés,, honteux... meurtris,
 Les boyaux vides.

Je parlerais des petits fieux,
 Des filles-mères, des pauvres vieux
 Qui, l'hiver, gèlent par la ville...
 Ils auraient chaud, comme en été,
 Si j'étais nommé député,
 A Belleville.

Il n'a pas été nommé député, mais sa chanson, devenue promptement populaire, lui rapportera peut-être plus que l'indemnité législative.

Une autre curiosité de circonstance a été l'organisation d'une clique électorale, destinée à soutenir, dans le tumulte des réunions publiques, ceux des candidats qui ne se sentent plus suffisamment sûrs de leur éloquence. Avec nos mœurs nouvelles de plus en plus américanisées, il était fatal que nos élections donnassent ainsi naissance à des entreprises industrielles. Avant peu, sans doute, nous verrons des agences, des sociétés spéciales s'établir pour prendre à forfait telle ou telle élection, en épargnant au candidat les ennuis et les fatigues de la campagne. Ce sera une nouvelle branche de compagnies d'assurances garantissant un siège au Palais-Bourbon ou au Luxembourg. Il ne s'agira que d'y mettre le prix.

On se figure aisément le dialogue.—Qu'y a-t-il, monsieur, pour votre service ?—Je désirerais devenir député.—Très bien. Veuillez nous faire connaître d'abord dans quelle partie de la France, parce que le tarif varie suivant les régions. Ainsi, dans le Midi, où les têtes sont plus chaudes, et, par suite, les difficultés plus grandes qu'en d'autres provinces, le prix est naturellement plus élevé.—C'est en Bretagne.—Parfait ! Pays conservateur et catholique ! Il faudra nécessairement donner à la candida-

ture une certaine couleur religieuse, y répugnez-vous? —Nullement, pourvu que je sois élu. Après, je m'arrangerai.—Dans cette contrée de vieille foi et de traditions tenaces, il sera nécessaire, pour assurer le succès, de faire quelques sacrifices, par exemple d'offrir des bannières, des chemins de croix, d'envoyer des aumônes aux curés pour leurs pauvres. C'est le tarif n°1. On paie moitié comptant à cause des courtiers à mettre en campagne et des avances à faire, et moitié après le scrutin. Quel est le notaire de monsieur?

En attendant la mise en œuvre de cette industrie nouvelle, à laquelle le vingtième siècle promet de jolis développements, nous avons comme prélude la claque électorale, qui vient de donner lieu à un assez curieux procès. Un sieur Tournadre, ayant mobilisé des agents pour soutenir et applaudir dans les réunions publiques M. Chenu-Laffitte, candidat dans le sixième arrondissement de Paris, lui réclamait devant la justice de paix le paiement de ses honoraires. Le chef de claque assure que le candidat lui avait promis 10,000 francs en cas de succès, mais M. Chenu n'ayant ramassé, comme dirait un cycliste, qu'une "pelle" humiliante, le compatissant Tournadre se bornait à lui demander 200 francs.—On a plaidé, et le juge de paix, très embarrassé d'un pareil conflit, s'est tiré d'affaire en se déclarant incompétent.

N'est-ce pas aussi une ingénieuse innovation que celle du citoyen Jules Guesde, le pontife du collectivisme, qui, sentant son élection menacée, avait organisé une réunion exclusivement composée de femmes,—environ trois cents,—dont il sollicitait l'intervention auprès de leurs maris? Mais les femmes roubaisiennes sont demeurées sourdes à ses galantes adjurations, et l'apôtre du chambardement social a été battu,—suprême humiliation!—par un affreux clérical!

Non moins battu à Carmaux que Jules Guesde à Rou-

baix, Jean Jaurès s'efforce du moins de faire bon visage à mauvaise fortune. A l'en croire, non seulement il ne gémirait point de sa déroute, mais encore il en serait ravi. Il avait entamé des travaux philosophiques et littéraires dont la politique militante l'avait malencontreusement détourné ; il va pouvoir les reprendre et poursuivre avec joie ses " chères études ".—Vous vous souvenez de l'aventure de ce Gascon qu'une poigne vigoureuse avait jeté par la fenêtre, et qui disait en bas, en se ramassant : " Aussi bien, je voulais descendre..."

D'autres candidats ont été plus tragiquement impressionnés de leur défaite. Dans la Creuse, un d'eux a été frappé d'aliénation mentale ; dans l'Eure, à Louviers, il a fallu soumettre immédiatement à la douche, dans un asile, le malheureux qu'avait foudroyé son échec.—Ce qui ne veut pas dire, après tout, que nombre d'élus soient plus sains d'esprit que les blackboulés conduits sur l'heure dans une maison de fous...

Enfin, après les coups de soleil, —les coups d'épée ou de pistolet. Nous n'avons pas eu à enregistrer moins de sept ou huit duels par suite des polémiques électorales et des rivalités de scrutin ; mais, heureusement, il n'y a eu à pleurer aucune victime, les balles s'étant perdues sans résultat, et les épées n'ayant fait que d'inoffensives égratignures.—Les restaurateurs seuls ont bénéficié de ces rencontres.

Une chose m'étonne : c'est que, par le temps de féminisme qui court, aucune femme du groupe revendicateur n'ait posé de candidature ! L'occasion était pourtant belle de faire sanctionner par le suffrage souverain le principe de la fameuse réforme.—Sans doute, une pareille candidature n'aurait pu être posée légalement, mais le papier, qui souffre tout, aurait pu, du moins, en affiches multicolores, presser énergiquement les hommes d'inscrire sur leur bulletin le nom d'une femme, de manière à procurer

indirectement le triomphe de la cause. Pourquoi ne l'a-t-on pas osé ?

Le groupe féministe, prudent malgré ses audaces, s'est borné timidement à un appel adressé aux électeurs par son organe, le journal *la Fronde*, pour les inviter à ne voter qu'en faveur des candidats s'engageant à réclamer l'égalité des sexes devant la loi.—C'est faible ; on s'attendait à plus de courage. Encore un coup, pourquoi aucune *candidate* ne s'est-elle crânement mise sur les rangs ?

Ce qui est plus significatif encore, c'est que M. Zola, l'homme que rien n'arrête, n'ait pas osé interroger le suffrage universel en lui demandant la réhabilitation de sa cause. Quelle magnifique occasion pourtant s'offrait à lui d'obtenir un plébiscite, de faire casser la sentence du jury par un verdict populaire, d'en appeler de l'arrêt de quelques-uns à l'arbitre suprême de tous ?—Mais lui non plus n'a pas osé, et s'il est demeuré coi, croyez bien que ce n'est pas par excès de modestie !—C'est donc la cour d'assises de Versailles qui va prononcer le dernier mot de l'aventure, et je crains bien que ce ne soit pas pour la gloire du vaniteux qui s'y est si follement lancé.



UNE VILLEGIATURE IMPERIALE

EN PAYS DE CAUX

'ÉTAIT en 1875, l'impératrice-reine d'Autriche-Hongrie, d'humeur un peu sombre, comme si les destinées de l'avenir lui fussent dès ce temps révélées, tourmentée d'un besoin d'activité physique, cherchant peut-être encore un dérivatif à quelqu'un de ces petits ennuis, auxquels, fût-elle fée, la plus élégante des souveraines ne saurait échapper, pour peu qu'elle soit l'épouse d'un prince chevaleresque, beau, séduisant, comme le fut François-Joseph, la très gracieuse Élisabeth, dis-je, voulut goûter de solitude, vivre trois mois durant complètement à sa guise, et, sans rompre absolument avec ses habitudes, s'affranchir des servitudes du régime assez féodal en vigueur à la cour d'Autriche.

Pour avoir moins à s'embarasser des règles inscrites au code du protocole, Sa Majesté, préférant à l'hospitalité d'une monarchie un séjour en république, jeta son dévolu sur la France et choisit comme résidence un coin de Normandie sur les bords de la Manche, agreste ou plantureux, suivant qu'on s'écarte ou qu'on se rapproche du rivage immédiat de la mer, suffisamment éloigné d'une voie ferrée, pour que les habitants du lieu aient conservé quelque chose des mœurs simples et patriarcales d'autrefois.

Donc, certain matin de mai un bel Autrichien sonnait à la grille du château de Sassetôt-le-Mauconduit, sous un prétexte quelconque, insistait pour en visiter l'intérieur,

et après un tour de parc se retirait apparemment satisfait de son inspection, suivant du moins qu'en jugea le portier par la *buona mano* qu'il reçut.

A quelque jours de là, le même personnage, sans trahir en rien son incognito, demandait à louer le château pour la saison ; il se donnait comme mandataire d'une famille étrangère désireuse de prendre les bains de mer aux Petites-Dalles et laissait entendre qu'il ne lésinerait pas sur le prix ; ses avances ayant été nettement repoussées, et après qu'il lui eut été catégoriquement signifié que l'appât de la forte somme serait impuissant à décider de l'affaire, après maintes réticences, avec maintes précautions oratoires, il se résigna à s'avouer le majordome de la comtesse Hohenembs ! Devant ce nom toute objection devait naturellement tomber, et le bruit ne tarda pas à se répandre, non seulement dans la région, mais dans les cercles diplomatiques et mondains, que l'impératrice d'Autriche allait s'installer pour trois mois dans la Seine-Inférieure.

Cependant, jusqu'à la mi-juillet, aucun préparatif ne laissait présager la prochaine arrivée de la souveraine ; déjà, les braves gens du pays commençaient à jaser : " L'Autrichien ! Mais c'était bel et bien un farceur, quelque Allemand qui avait trouvé plaisant de mystifier ces bons Cauchois ! " Les langues allaient bon train, et l'on gouaillait, quand, deux jours avant la date fixée pour l'arrivée de Sa Majesté, parut à Sassetot le mystérieux étranger, accompagné d'une belle et grande personne, à tournure remarquablement distinguée, que les braves gens pensaient déjà l'impératrice elle-même.

De plus malins auraient pu, du reste, s'y tromper, car Mlle S., dame d'atours de Sa Majesté, svelte et fine comme sa souveraine, était, pour la taille et la prestance, à tel point son image, qu'elle lui servait de..., comment dire ? Oh ! mon Dieu, tout simplement, de mannequin ! Le costume coupé aux mesures de Mlle S. habillant en perfection

l'impératrice, le Worth de Vienne (un Français entre parenthèses) essayait ses chefs-d'œuvre à la dame d'atours ; sans que sa main eût à trembler d'un auguste contact, l'artiste ajustait, épingleait à loisir, et c'est ainsi qu'il réussissait ces merveilles auxquelles la suprême élégance d'Élisabeth d'Autriche donnait un inimitable cachet.

Avant-garde du personnel impérial, les deux voyageurs étaient escortés d'un volumineux bagage, en majeure partie composé des divers objets que Sa Majesté aime avoir tout prêts et sous sa main dès sa descente de voiture ; parmi les nombreux colis, un grand coffre noir, de forme carrée, intriguait passablement les curieux ; quel pouvait bien être le contenu de cette sorte de cercueil ? Quel en était l'usage ?

En vraie femme de sport, l'impératrice exècre les meubles moelleux et douillets, elle tient particulièrement à son petit lit de fer étroit et dur et s'en fait suivre dans tous ses déplacements. La caisse, objet des commentaires du public, contenait tout bonnement la couche de Sa Majesté.

Le majordome n'a pas plus tôt pris possession du château qu'une légion de tapissiers l'envahit ; il s'agit, en effet, non seulement de l'accommoder, pour autant qu'il s'y prête, aux goûts et aux habitudes de l'impératrice, mais encore d'agencer l'appartement destiné à la jeune archiduchesse Valérie et de pourvoir à l'installation d'une suite ne comprenant pas moins de soixante-dix à soixante-douze personnes.

On travaille toute la nuit, et le lendemain, le grand salon contigu à la chambre à coucher de Sa Majesté est devenue tout à la fois salle à manger et boudoir. Afin que le sommeil de l'impératrice ne soit point troublé, la pièce superposée à celle qu'elle habitera est démeublée et transformée en garde-robe. La dame d'atours de service s'y tiendra tout le jour, prête à répondre au premier appel de son impériale maîtresse.

La salle de billard est convertie en salon de réception, ce sera la partie du château dont il sera le moins fait usage, car, de par l'ordre exprès de la comtesse Hohenembs, la porte en sera presque toujours hermétiquement close, sauf, bien entendu, au personnel de la maison.

C'est au premier étage que l'archiduchesse élira domicile ; son logis comportera, outre la chambre à coucher, une salle d'étude et une salle à manger, l'étiquette ou la coutume exigeant que Son Altesse ait sa table personnelle ; ses deux gouvernantes, française et anglaise, habiteront son voisinage immédiat.

A chacun des quatre principaux dignitaires de la maison, il faut offrir un gîte suffisamment confortable et s'adaptant à leur train babituel de vie ; le pauvre majordome serait tancé d'importance s'il n'avisait pas aux moyens de satisfaire les exigences d'une sociabilité raffinée, s'il ne prévoyait pas qu'une villégiature n'interrompra certes point, mais, au contraire, avivera ce commerce délicat, parfumé d'un grain de galanterie, dont la cour d'Autriche conserve et perpétue l'aimable tradition.

Le grand maître de la cour, baron Nopcsza, auquel incombe, à raison de ses fonctions, le rôle de maître de maison, occupera le rez-de-chaussée de l'aile ouest du château ; par une baie donnant directement sur le parc, son cabinet communique avec l'extérieur. Ainsi, tout étranger ayant affaire à sa haute personnalité n'aura point, pour l'approcher, à traverser le vestibule et ne risquera point de croiser l'impératrice.

Le service de la bouche sera nécessairement fort compliqué ; pour en assurer le jeu, un immense fourneau est construit au milieu de la cuisine, dont il occupe tout le centre. Ce monumental engin ne chômera point, pas plus que la vieille cheminée au bois, l'antique four et les potagers du temps jadis, car les entours de Sa Majesté ne sont point précisément ennemis d'une chère fine et délicate.

Quant à l'ameublement, c'est un bouleversement général qu'il subit : celui de chaque chambre est modifié et transformé au goût de l'intendant. Les bons vieux meubles font assez pauvre figure, autrement encadrés que d'ordinaire, et semblent dépayés dans des pièces ou des coins où ils ne sont pas logés d'habitude. Toute cette révolution s'opère rapidement et, dans les quarante-huit heures, Sassetot est prêt à recevoir son hôte impérial.

On sait les nombreux travaux d'art, ponts et tunnels, viaducs et remblais dont la ligne de Paris au Havre est entrecoupée ; la multiplicité et la structure de ces ouvrages ne laissaient pas que de préoccuper l'organisateur du voyage : le train impérial, vu son poids et son gabarit, pourrait-il, sans risque d'un accroc ou même d'un arrêt, s'engager sur les rails du chemin de l'Ouest et arriver sain et sauf à destination.

Au dire des ingénieurs de la compagnie, aucune difficulté n'était à craindre, et les wagons autrichiens parviendraient sans encombre à Fécamp ; en dépit de ces affirmations, le courrier de Sa Majesté restait anxieux. Pour mettre fin à sa perplexité, on lui proposa d'essayer la route ; les voitures de la cour iraient à vide jusqu'à la station terminus, et cette épreuve, si elle était menée à bien, dissiperait tous les doutes.

Ainsi fut fait, et le parcours expérimental s'étant accompli sans accident ni incident, le samedi 31 juillet, Sa Majesté, qui venait directement de Vienne, arrivait vers midi en gare de Fécamp.

Avant qu'elle mît pied à terre, la souveraine était saluée par le vice-consul d'Autriche-Hongrie et les membres de la municipalité ; puis le maire d'alors, parfait gentleman, très Parisien quoique Normand, maniant la parole avec autant d'aisance que d'humour, après avoir souhaité en excellents termes la bienvenue à la comtesse Hohenembs, la conduisait à son landau. L'archiduchesse

prenait la gauche de l'impératrice, et la suite s'étant aussitôt casée dans les différents véhicules alignés devant la gare, la file des voitures, précédée du majordome qui marchait en tête pour montrer la route, se dirigeait vers Sassetot, entre une double rangée de curieux sympathiques.

La population de Fécamp était, en effet, presque entière sur pied et se découvrait respectueusement devant la souveraine ; hors la ville tout aussi bien, les habitants des villages avoisinants formaient la haie : hommes et femmes, jeunes et vieux, étaient accourus pour voir défiler le cortège impérial, et l'auraient volontiers acclamé. Songez donc ! En aucun temps, ni tête couronnée, ni même président de république ne s'était jamais montré dans la région. Mgr l'archevêque de Rouen, tous les cinq ans, lorsqu'il effectue sa tournée pastorale ; M. le préfet, chaque année quand il préside le conseil de revision, sont les seules individualités de marque qui daignent honorer d'une visite ces parages excentriques riverains de la mer. Malgré la pompe et l'apparat dont S. E. Mgr de Bonnechose ne dédaignait pas de s'entourer lorsqu'il parcourait son diocèse, l'illustre et vénéré prélat, que les Normands aiment qualifier de " grand cardinal", était assurément personnage moins sensationnel qu'une impératrice-reine d'Autriche-Hongrie. A plus forte raison, le prestige d'un fonctionnaire républicain, pour habile et décoratif qu'on l'imagine, ne saurait rivaliser, il s'en faut, avec celui de la noble épouse de Sa Majesté Apostolique.

(A suivre)



CHRONIQUE DU MOIS

VOUS ne vous attendez pas, j'espère, à ce que je vous donne de nouveau le bulletin de santé de l'Espagne. Pendant le dernier mois il y a eu moins de changement que jamais, et, malgré le zèle des journaux à nous inonder de littérature guerrière, si je puis m'exprimer ainsi, l'issue future de la guerre est presque devenue pour le public, toujours friand de nouveauté, une chose du passé. Du reste, il est tout à fait certain maintenant que l'opinion des individus sur cette question n'a jamais été au diapason des journaux, et que ces bons journalistes américains ont vu là une excellente affaire, un moyen d'écouler beaucoup de papier, et ont battu le tambour pour faire marcher leur commerce.

Ce qui nous intéresse maintenant dans la guerre, ce sont les conséquences. Ici, nous avons eu l'incident Carranza-Kellert; pour le monde politique, il y a l'alliance anglo-américaine chère au cœur de M. Chamberlain.

Du premier événement il y a peu de chose à dire avant le jugement final. Si Edmond Picard avait raison de dire à ses disciples : " N'agitez jamais une question de droit avant de vous en servir", il est également peu sage de parler d'un procès avant qu'il ait été décidé. Ce qui a été jusqu'à présent tiré au clair, c'est qu'une lettre a été subtilisée chez M. Carranza à la suite de visites quotidiennes de ramoneurs, d'employés du gaz, d'inspecteurs de la commission d'hygiène, et autres personnes qui par état pénètrent dans les demeures; qu'on n'a pas prouvé que cette lettre avait été prise par M. Kellert; qu'elle est maintenant entre les

maines des autorités américaines à Washington, et qu'aux États-Unis, où l'on n'a pas coutume de se donner des coups de botte, on considère cette petite manœuvre comme un tour de passe-passe des mieux réussis. Maintenant, M. Carranza et son ami M. du Bosc quitteront-ils le Canada pour retourner en Espagne, soulagés d'une certaine somme versée entre les mains du détective Kellert et de ses avocats ? c'est une question que les tribunaux seuls sont appelés à décider.

*
* * *

De l'alliance anglo-américaine, il y a encore, pour le moment, moins à dire. Que les États-Unis, qui se sont dégagés de la tutelle anglaise sur une question de thé, donnent maintenant un fraternel *shake-hand* à leur ancienne mère patrie, parce que l'on découvre, au bout d'un siècle, qu'on parle à peu près la même langue, cela ne paraît pas simple comme bonjour. C'est pourtant le rêve de M. Chamberlain, et les événements pourraient bien lui donner raison.

Quant à M. Chauncey Depew, le grand orateur américain, qui est en même temps engagé dans des opérations de chemin de fer qui rapportent plus que l'éloquence, ce projet, discuté pendant qu'il voyageait en Europe, lui a fourni l'occasion de faire la connaissance d'un nombre infini de reporters français et anglais. Il commence par dire que les sympathies des Américains sont en France, les circonscrit ensuite à Paris, la rue de la Paix lui paraissant représenter suffisamment la France aux yeux de ses compatriotes, et, réduisant ensuite de même les États-Unis à leur plus simple expression, finit par dire que les idées pro-françaises qu'il exprime sont surtout les siennes propres, et qu'il a une profonde affection pour le pays de ses ancêtres, des Dupuy, venus de France il y a 250 ans. Ce n'est plus guère alors qu'une question de sentiment personnel, mais que nous apprécions tout de même.

Cependant, dans un récent interview qu'il a accordé au reporter du *Matin*, M. Depew a de nouveau généralisé l'idée de la sympathie des deux républiques, réaffirmée par la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Il s'explique ensuite d'une manière bien américaine sur l'impression produite aux États-Unis par les sympathies de la France pour l'Espagne :

“ Imaginez-vous, dit-il, deux amis unis depuis longtemps par des sentiments familiers et une communauté d'intérêts, et lorsque ces deux amis se rencontrent dans la rue, l'un d'eux tourne brusquement le dos à l'autre, enfonce son chapeau sur ses sourcils, met ses mains dans ses poches et dit : “ Vous vous querellez avec mon voisin et je déclare que tous les torts sont de votre côté.” Le premier mouvement est celui de l'étonnement, le second est de s'expliquer.”

Reste à savoir si les autres Américains descendants de Français ont gardé aussi vivace que M. Depew, descendant des Dupuy, le culte des ancêtres ; si ces sentiments sont ceux, par exemple, du général Dewey, issu de la famille Douai et dont la généalogie a tellement été fouillée depuis quelque temps, qu'on lui a trouvé un parent parmi les généraux du siège de Paris, en 1870, et qu'on a même rapporté, avec une rare volupté, que son père avait, de 1845 à 1850, tenu une petite boutique aux environs de Sherbrooke.

* * *

Le cabinet Méline, qui détenait le record de la longévité ministérielle en France, a cessé d'exister. M. Ribot, M. Sarrien, et enfin M. Peytral, se sont en vain essayés à reconstruire l'édifice démoli. La tâche de former un ministère ne saurait être que difficile dans un pays où les couleurs politiques font place à de simples nuances en quantités innombrables. Aussi en Italie, où l'on vient également d'assister à la disparition d'un ministère, éprouve-t-on en ce moment la même difficulté.

En attendant que la France tente l'expérience d'un nouveau gouvernement, la chambre des députés s'est choisi un nouveau président en remplacement de M. Brisson. Son choix s'est porté sur M. Paul Deschanel, l'un de ses vice-présidents. Cette élection ne s'est pas faite sans opposition et sans tumulte. Au premier tour de scrutin, M. Deschanel avait 277 voix et M. Brisson 276. L'opposition poussa des cris forcenés, et M. Deschanel, qui n'aime pas les occasions où l'on dérange la raie de ses cheveux, résigna. Au second tour il eut 282 voix contre 278, et se trouva définitivement élu.

Il était certainement impossible de faire un meilleur choix. — M. Deschanel, encore jeune, malgré ses dix-huit ans de vie parlementaire, descend d'une vieille famille où l'on naît bachelier ès lettres pour mourir professeur à la Sorbonne. Travailleur infatigable, il s'est jeté, après avoir approfondi ses classiques, sur l'éloquence et l'économie politique, et il n'est pas un orateur ni un économiste qu'il n'ait étudié avec soin. Il a publié de remarquables études sur les hommes politiques français et anglais de ce siècle, et comme à son père, professeur à la Sorbonne, rien de ce qui est littéraire ne lui est inconnu. Son éloquence est correcte et savante : celle d'un homme qui a étudié toute sa vie. On se rappelle encore avec quelle foudroyante logique il a répondu, il n'y a pas deux ans, au farouche Jaurès commentant les événements d'Albi et de Carmaux.

Mais M. Deschanel sera-t-il bien à sa place lorsque, comme lors du premier tour de scrutin, l'assemblée deviendra tumultueuse, grossière et féroce ? Le nouveau président est un homme doux, correct et de belles manières ; les rixes et les émeutes ne sont point son fort, et, par le temps qui court, des esprits modérés et cultivés comme le sien, sont mal vus dans cette assemblée où le socialisme

hurlant fait chaque jour des siennes. Si les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, les Chambres ont quelquefois des présidents dont elles ne sont pas tout à fait dignes. Enfin, pour le moment, l'élection pour M. Deschanel est un triomphe pour l'élément intelligent et bien pensant de la France.

* * *

Le mois dernier, j'avais à parler de Gladstone et de sa longue et admirable carrière politique. Voici que, aujourd'hui, mon rôle de chroniqueur m'impose la tâche douloureuse et bien autrement délicate de parler du grand homme d'État et du grand orateur que le Canada français vient de perdre, de sir Adolphe Chapleau.

Il est bien rare que les dons de la nature soient accordés à un homme avec autant de profusion qu'à sir Adolphe Chapleau. Une mémoire remarquable permettant de s'assimiler facilement et rapidement ses lectures, un jugement sûr et rapide, une rare présence d'esprit, le cœur d'un poète et la voix d'un chanteur mis au secours de l'éloquence, avec cela le génie des affaires permettant de discuter finances avec la hauteur de vues d'un économiste et la précision impeccable d'un comptable, une intelligence d'élite et absolument universelle, un physique à faire briser de dégoût les modèles des statuaires, des manières attirantes et sympathiques : quel merveilleux et irrésistible assemblage ! Et voilà ce qui fut donné à Chapleau.

Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'avec de pareils dons Chapleau ait été longtemps l'idole du peuple et ait remporté des triomphes dont le souvenir ne s'effacera guère. Partout où il a passé, il a causé de durables impressions. Ses amis intimes lui sont restés fidèles jusqu'à la mort et l'ont pleuré avec une sincérité touchante.

Quant à son œuvre, il sera plus facile à l'histoire qu'à nous d'en apprécier les résultats. Ce qu'on peut dire dès maintenant, c'est que Chapleau a gouverné la province de

Québec avec la hauteur de vues d'un véritable homme d'État ; que son éloquence un peu incorrecte mais puissante lui a assuré des triomphes oratoires qui n'ont jamais été surpassés dans ce pays.

Chapleau est mort comme il avait vécu, en croyant, après avoir, par sa mort chrétienne, édifié les pieux prélats qui l'entouraient, consolé par l'affection et l'héroïque dévouement de sa digne épouse, et par le zèle inaltérable de ses amis. Dieu a jugé ses actions les unes par les autres, et l'histoire portera bientôt son verdict définitif. En attendant, les regrets sincères et spontanés des Canadiens, leur présence en si grand nombre à ses funérailles, qu'il avait voulues simples et modestes, font bien voir que celui qui est mort est destiné à vivre longtemps dans le souvenir de son peuple.

* * *

L'année dernière, la reine Victoria, entourée de loyaux sujets venus de toutes ses colonies, célébrait solennellement son jubilé. Cette année, à pareille époque, avait lieu une démonstration moins pompeuse sans doute et d'un intérêt moins général, mais qui n'en est pas moins appelée à figurer dans les annales de l'éducation en ce pays.

Le collège Sainte-Marie, dirigé par les révérends Pères Jésuites, célébrait son cinquantenaire à cette occasion ; des anciens élèves, venus de toutes les parties du Canada, et même des États-Unis, se sont réunis pour se revoir, se retremper, retrouver leur *alma mater*, leurs anciens professeurs, et passer ensemble trois jours à vivre de la bonne vieille vie d'autrefois.

Elles ont été belles, grandioses et touchantes, ces fêtes de trois jours, où les pères Jésuites ont montré le meilleur de leur cœur, de leur amour paternel et de leur hospitalité. Leur souvenir, pour ceux qui y ont participé, sera ineffaçable, et l'impression produite sur les étrangers sera solide et durable.

Sans entrer dans les détails du programme, qui a été aussi varié que bien rempli, il me sera peut-être permis de le commenter quelque peu. Les pères Jésuites ont, à mon humble avis, fait preuve d'un admirable discernement et d'une rare largeur de vues. Le côté religieux a eu la belle partie de la première journée. L'éducation proprement dite trouvait son compte dans la représentation dramatique du mardi soir, où les anciens élèves ont montré quelle pureté de diction, quelle distinction de manières et quelle intelligence des auteurs leurs professeurs leur avaient inculquées ; les superbes discours du banquet ont été l'adaptation des principes reçus à des œuvres personnelles. Les délassements hygiéniques ont eu leur place à la revue militaire et dans les jeux et exercices gymnastiques du terrain de l'Exposition. La réception et l'excursion ont été de pures récréations, que la présence des dames ont rehaussées, égayées et embellies.

Franchement, s'il n'y avait pas là de quoi contenter tous les goûts, c'est que certaines gens en ont de bien originaux. Aussi n'est-il point besoin de dire que les anciens élèves se sont bien promis de revenir, dans dix ans, fêter les noces de diamant de leur cher collège.

L'ordonnance et l'exécution de ce programme doivent fermer la bouche à ceux qui disent constamment que nos maisons d'éducation sont des endroits où l'on prêche et pratique l'étroitesse de vues et le mépris des convenances sociales. L'exemple donné par les pères Jésuites et leurs élèves a dû prouver à ces gens que le collège Sainte-Marie n'est pas une institution ennemie du progrès et que les professeurs savent y gagner pour longtemps l'amour de leurs élèves.

*
* *

Au lendemain des fêtes jubilaires du collège Sainte-Marie, Montréal, qui avait pris goût aux célébrations publiques, a célébré la fête patronale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste.

La démonstration, plus simple que quelques-unes de celles du même genre qui ont eu lieu les années passées, a eu cependant un beau cachet de patriotisme et de foi. Le nombre des assistants, leur dévotion à cette messe en plein air célébrée en l'honneur de leur patron, l'allocution de monseigneur Bruchési, où le distingué prélat avait mis son éloquence accoutumée, tout cela a fait de cette fête une cérémonie dont un peuple peut être fier.

* * *

Deux jours après, (l'appétit vient en mangeant !), pour répondre à un besoin de fêtes publiques toujours croissant, les Irlandais célébraient le centenaire de leur révolution. Des discours éloquents furent prononcés sur le terrain de l'Exposition. Les malheurs et l'oppression de l'Irlande, sa noble lutte pendant ce siècle, la gloire des Emmet et des O'Connell furent passés en revue et commentés avec une ardeur que tempérait le sens des convenances et de la loyauté.

Maintenant, les amateurs de démonstrations publiques attendent avec impatience le jour de la Confédération et le 14 juillet, après quoi il faudra bien que ces messieurs se reposent comme les autres !

* * *

La session parlementaire est morte de fièvre lente, succédant à une période de débilité générale prolongée. Rarement on a vu une session aussi peu fructueuse. La différence d'opinions entre la Chambre et le Sénat doit nécessairement paralyser l'action de ces deux corps législatifs.

Noyé le bill des faillites ! Aux calendes grecques le contrat Mann-Mackenzie ! Au vert le Drummond ! et ainsi de suite.

Nos députés peuvent maintenant se reposer de leurs longs mais peu profitables travaux : ils pourraient peut-être, durant leur vacance, chercher à s'assimiler l'art de faire beaucoup de besogne en peu de temps.

Ed. Fabre-Surveyer.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat, son influence, par Mgr Bernard O'Reilly. Ouvrage composé d'après des documents authentiques. Edition française entièrement refondue et annotée avec soin par P. M. Brin, P. S. S., professeur de théologie dogmatique. 1 beau volume in-8, illustrée de 169 gravures et portraits. Prix : \$1.00, à la Société belge de librairie, n° 16, rue Tremenberg, à Bruxelles, et chez Cadieux et Derome, à Montréal.

L'ouvrage que nous annonçons ici est une étude exacte et fidèle de la vie de notre Saint-Père. Léon XIII est un de ces hommes éminents dont il faut faire connaître la vie, dont il importe de mettre en relief les sentiments si nobles et le but si hautement louable : il y a là une longue série de beaux exemples, des exemples à imiter pour le plus grand bien de l'humanité. On peut donc dire que la *Vie de Léon XIII* s'adresse à tous les peuples et que tous y pourront puiser de sages et utiles enseignements.

Cet ouvrage fera également connaître cette somptueuse demeure des Papes, où les Raphaël et les Michel-Ange ont prodigué les plus purs chefs-d'œuvre de l'art chrétien.

L'Ouvrier libre, par M. Emile Keller. Un petit vol. in-18 de 164 pages, franco, 20 cts.—Paris, librairie Victor Lecoffre, n° 90, rue Bonaparte, et chez Cadieux et Derome, à Montréal.

La question sociale est la grande préoccupation du temps présent, le champ de bataille des socialistes qui veulent tout détruire pour améliorer le sort de l'ouvrier et des économistes qui comptent sur le progrès de la science et de la richesse pour rendre l'ouvrier de plus en plus heureux.

M. Keller ne nie pas les souffrances des travailleurs, mais il établit, avec la dernière évidence, que ni la science, ni la richesse, ni le socialisme, ne résoudreont le problème, qui est avant tout un problème moral. Il fait toucher du doigt le danger de l'Etat tout-puissant maître de l'éducation des enfants et de l'assistance des pauvres, organisant le socialisme pratique en une tyrannie comme on n'en a jamais vu.

Le remède est dans un retour à la vérité catholique, qui a fondé la liberté de l'ouvrier par le travail et par l'épargne volontaire, l'égalité dans le mariage chrétien et dans la paix d'un foyer respecté, la fraternité par l'association, dont la vie religieuse offre le type le plus pur et le plus bienfaisant.

M. Keller trace le devoir du prêtre, du jeune homme, du patron, de l'ouvrier, du législateur, et montre qu'il y a pour chacun cent moyens de résoudre la question sociale si grosse de menaces. Son petit livre est un guide excellent pour ceux qui cherchent la lumière.

Spiritualisme et spiritisme, par le docteur Georges SURBLED, préface de Mgr MÉRIC, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12. Prix : 75 cts. Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, à Paris, et à Montréal, chez Cadieux et Derome.

La question du *spiritualisme* est d'actualité et domine de haut toutes les discussions. C'est pourquoi M. le docteur Surbled, bien connu par ses travaux de psycho-physiologie, a fait une œuvre opportune en lui consacrant tout un livre. Qu'est-ce que le *spiritualisme* ? Comment le dédain dont il était autrefois

victime a-t-il fait place à une faveur croissante, à une victoire incontestée ? Comment l'esprit est-il envisagé par la philosophie, par la science, par les savants même libres-penseurs de l'École de médecine ? Toutes ces questions sont absorbées et résolues dans une série de chapitres aussi clairs que savants.

Mais l'esprit n'est pas isolé, sans rapports avec la matière, il est lié à la sensation, à la vie ; et c'est l'occasion d'exposer en détail les théories si curieuses et si captivantes de l'influx nerveux, du fluide vital et du magnétisme. Des auteurs peu précis ou des sectaires comme les spirites et les occultistes ont cherché à confondre le fluide magnétique ou vital avec l'esprit même, et celui-ci avec le corps astral ou le périsprit. Exploitant habilement la vogue dont jouit le spiritualisme, ces derniers ont prétendu dériver le courant de sympathie du côté de leur doctrine fautive et dangereuse. Avec vigueur et à propos, M. le docteur Surbled dénonce la tactique, signale le piège tendu aux âmes crédules, montre les différences essentielles qui séparent la vraie doctrine des philosophes des vaines conceptions du spiritisme. La conclusion est aussi courte que précise : *Le spiritisme, voilà l'ennemi !*

Une remarquable lettre de Mgr Méric précède et recommande l'ouvrage du docteur Surbled. L'éminent professeur de Sorbonne remarque avec l'auteur, l'éclatant triomphe du spiritualisme, et la curiosité de l'invisible, cette soif de l'autre vie, qui tourmente les consciences contemporaines. Heureux présage d'un retour aux saines doctrines que des œuvres comme celles du docteur Surbled ne peuvent que préparer et assurer !

Docteur CHRÉTIEN.

Catholicisme et démocratie, par George RONSEGRIVE. 1 vol. in-18 jésus, 90 cts. Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, à Paris, et à Montréal, chez Cadieux et Derome.

Le catholicisme peut-il ou ne peut-il pas s'accorder avec la démocratie ? Telle est la question que l'auteur s'est efforcé de résoudre en ce volume, dont les principaux chapitres ont d'abord paru dans la *Quinzaine*. Soit qu'il examine le *Sens et la portée des directions pontificales*, soit qu'il compare l'idée essentielle du christianisme avec la démocratie, ou avec le socialisme, qu'il traite du *Sens catholique et de son importance sociale*, ou qu'il indique quel doit être le *Rôle des jeunes gens et des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme*, soit enfin qu'il soulève, à propos des *Déracinés* ou de la *Suprématie des Anglo-Saxons*, les plus controversés problèmes de l'éducation, toujours il fait voir que, loin d'être des ennemis nécessaires, le catholicisme et la démocratie se complètent au contraire l'un par l'autre. La démocratie, en effet, dans ses données essentielles et dans ses parties vitales, est issue des aspirations chrétiennes, et le catholicisme lui fournit les principes stables qui seuls peuvent l'empêcher de se corrompre et de devenir le gouvernement brutal de la force numérique. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ce livre, on devra reconnaître qu'il constitue un des principaux efforts qui aient été tentés pour former dans le catholique le démocrate et dans le chrétien le citoyen.

La Maison de l'Ange-Gardien de Boston, fondée pour recevoir les orphelins et les enfants pauvres et abandonnés, vient de publier un nouveau *Mois du SACRÉ-CŒUR*. Cet ouvrage fait honneur à l'établissement, tant sous le rapport matériel que spirituel. C'est un joli livre illustré, de près de 150 pages, dans lequel on trouve, pour chacun des jours du mois de juin, de magnifiques exercices, propres à augmenter la dévotion au divin Cœur de Jésus, suivis d'un exemple démontrant les avantages que peuvent retirer ceux qui s'adressent à ce Cœur Sacré. — On y trouve aussi, une très belle neuvaine au Cœur adorable de Jésus dans l'Eucharistie, ainsi que plusieurs autres exercices et prières propres à cette dévotion. Malgré que cette publication soit beaucoup plus complète que celles dans le même genre, publiées par cette institution de charité, les bons Frères de la Charité n'ont pas voulu en augmenter le prix (10 centins par la poste).

Sachant le bien qui peut être fait en aidant à cette maison si hospitalière aux pauvres enfants abandonnés, nous nous faisons un devoir de recommander à nos lecteurs ce petit livre, qui leur sera adressé par la poste, sur réception de dix centins (10 cts) par le

Révd FRÈRE JUDE, *Supérieur*,
N° 85, rue Vernon,
Boston, Mass.

Manuel théorique et pratique d'Horticulture, par un religieux de 26 ans de pratique et d'enseignement, 3^e mille. 1 vol. in-12 de 700 pages. Prix : \$1.00. P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez Cadieux et Derome, à Montréal.

Je suis tout heureux de présenter à ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'horticulture et de jardinage, soit par profession, soit par agrément, un excellent livre, digne de toute leur attention.

Ils y trouveront une foule de choses intéressantes : des notions exactes, bien données sur la botanique, la géologie, les amendements et les engrais, la culture du jardin potager, un cours élémentaire d'arboriculture fruitière, un extrait de travaux à faire chaque mois de l'année et des renseignements utiles pour la conservation des fruits. Cette nouvelle édition d'un ouvrage d'une réelle valeur, a été augmentée d'un traité complet sur les plantes florales de plein air.

Nous recommandons, nous conseillons à nos amis d'acheter, d'étudier ce manuel de ce "Jardinier." Ce modeste anonyme a, pendant vingt-cinq ans, enseigné et pratiqué l'horticulture, il en raisonne en homme du métier, sans aucune apparence de prétention. Son livre, d'aspect attrayant, est parfaitement clair, complet, bien compris et contient tout ce qu'il faut. Un petit atlas de planches gravées donne, en une quarantaine de dessins, tout ce qui peut compléter le texte : éléments de botanique, greffe et taille des arbres.

La seule lecture du volume donne l'envie d'avoir un petit jardin et il enseignera tout ce qu'il faut pour tirer de ce jardin agrément et profit.

L'Orient et l'Europe, depuis le XVII^e siècle jusqu'aujourd'hui, par le baron Amaury de La BARRE de NANTEUIL. Ouvrage contenant des cartes de l'Orient aux principales époques de son histoire. 1 vol. in-8. Prix : \$1.90, chez Firmin-Didot & Cie, à Paris, et chez Cadieux & Derome, à Montréal.

Voilà un livre plein d'intérêt, surtout en ce moment où retentissent encore les cris de désespoir poussés par les victoires d'Arménie et où s'agite l'éternelle question d'Orient qui sera sans doute, un jour, la cause de la conflagration générale du vieux monde, si jamais elle devait se produire.

Les Juifs devant les nations.—Le commencement d'un monde, par Ph.-Aug. de Lambilly. 1 vol. in-8. Prix : \$1.00, chez Victor Retaux, à Paris, et chez Cadieux et Derome, à Montréal.

Sous ce titre l'auteur nous offre un tableau synthétique des divers âges de l'Eglise. M. de Lambilly a beaucoup lu, beaucoup réfléchi et toujours avec piété : nous trouverons notre profit à le suivre à travers les pages du livre qu'il nous offre aujourd'hui, comme fruit de ses travaux.

Le 14 mai dernier, M. Brunetière a fait à l'école Bossuet, à Paris, au profit des œuvres charitables de la maison, une éloquente conférence sur le *Discours sur l'histoire universelle*. M. Brunetière a fortement défendu Bossuet de toutes les critiques que l'on a faites à son œuvre, et il a été certainement plus loin, dans l'approbation du grand orateur catholique, que n'eussent été la plupart des ecclésiastiques très instruits et très distingués qui assistaient à cette intéressante séance.